



ALERTE

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ : UN INVESTISSEMENT SOCIAL PAYANT

Avec le soutien analytique du cabinet Oliver Wyman

CONTRE LA PAUVRETÉ, IL COÛTE PLUS CHER DE NE RIEN FAIRE QUE D'AGIR

La pauvreté coûte un "pognon de dingue" ! Selon une étude réalisée pour le collectif ALERTE, c'est au contraire le coût de non traitement de la pauvreté qui impacte significativement les finances publiques. Explications.

Que nous dit cette étude ? D'abord qu'il serait économiquement irresponsable de réduire les dépenses sociales car en plus des coûts directs qui se matérialisent principalement par des prestations sociales et s'élèvent à 51 milliards d'euros il existe des coûts indirects de la pauvreté dans différents domaines (santé, éducation, justice...) que nous évaluons à 39 milliards d'euros. Mais il serait également contre-productif de ne pas engager de nouvelles dépenses pour lutter contre la pauvreté car à moyen terme celles-ci génèrent des recettes publiques (TVA, cotisations sociales et patronales liées au retour à l'emploi) plus importantes que l'investissement de départ. En fonction des différents scénarios (plus ou moins optimistes...), le retour sur investissement du coût global de lutte contre la pauvreté serait donc compris entre 0,6x et 1,3x, avec un scénario central à 0,9x.

D'un point de vue strictement budgétaire, la France n'a donc pas seulement les moyens d'éradiquer la pauvreté, elle y a intérêt.

Pour mener cette étude, le cabinet Oliver Wyman s'est appuyé sur des travaux conduits en France où à l'étranger. Si certains résultats sont préliminaires et appellent d'autres travaux d'approfondissement, l'intérêt de ce travail est de poser le débat dans des termes nouveaux : combattre la pauvreté n'est pas seulement une évidence morale pour redonner de la dignité à chacune et chacun, c'est aussi une évidence économique.

Sur le plan purement arithmétique, il « suffirait » de relever les minima sociaux au niveau du seuil de pauvreté pour la faire disparaître des statistiques officielles. Mais la pauvreté ne se résumant pas à des difficultés monétaires, nous avons comptabilisé des moyens pour l'accompagnement des personnes vers l'emploi ou la construction et la réhabilitation de logements. Bien sûr, de nombreux autres leviers de lutte contre l'exclusion auraient pu être pris en compte. Ces derniers sont même essentiels mais ils nous auraient éloignés de notre volonté de proposer une modélisation du retour sur investissement de l'augmentation de la dépense publique de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, le phénomène de non-recours aux droits montre bien qu'il ne suffit pas de créer une prestation pour que chaque personne ciblée en bénéficie. A cet égard, la promesse d'une « solidarité à la source » doit être poursuivie et amplifiée dans son ambition pour viser l'automatisme des aides.

La lutte contre la pauvreté est donc possible autant que nécessaire, et elle n'est pas si chère. Il est temps d'agir !



Noam Leandri,
Président du Collectif ALERTE

ALERTE

POINT DE VUE



Nicolas Duvoux,
Sociologue, président du Conseil national
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Cette étude a le mérite de parler de pauvreté sous l'angle d'investissement social. Il existe des études à l'échelle européenne, études qu'il faudrait davantage déployer en France.

De mon point de vue, trois choses importantes doivent être retenues.

Premièrement, un point positif de cette étude est d'identifier où sont les risques de pauvreté et où sont les besoins de couverture. A travers ce prisme, on comprend le rôle d'investissement social contre la pauvreté, en transversalité.

« Donner des ordres de grandeur fait vivre le débat ».

Deuxièmement, la quantification des externalités négatives est toujours critiquable sur les hypothèses et les méthodes. C'est néanmoins une avancée de pouvoir mettre des chiffres. Evidemment ces chiffres n'ont pas une valeur absolue et scientifiquement consensuelle. Mais ils posent des ordres de grandeur dans le débat public. Il revient aux communautés scientifiques de les améliorer. Et au politique de prendre en compte cet aspect d'investissement dans la lutte contre la pauvreté.

« Une contribution tres utile sur plan scientifique et politique ».

Troisièmement, les scenarii proposés permettent d'anticiper les coûts évités pour la collectivité lorsqu'on engage une politique de lutte contre la pauvreté avec ce prisme d'investissement. C'est une contribution directe et utile par rapport à toutes les méthodologies d'évaluation. Il est difficile d'évaluer le coût/bénéfice dans le domaine social, c'est toutefois utile et important d'aller dans cette voie.



ANALYSE DU COÛT DE LA PAUVRETÉ ET SCENARIOS D'ÉVOLUTION

Cette étude a été réalisée à titre pro bono par le cabinet Oliver Wyman pour le Collectif ALERTE.

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ : UN INVESTISSEMENT SOCIAL PAYANT

Source : INSEE

9,1 millions de personnes, soit 14 % de la population française, vivent sous le seuil de pauvreté monétaire

1 Le coût de la pauvreté pour la puissance publique en France est estimé à...

119 MDS € PAR AN

La puissance publique dépense chaque année, en coût de traitement,

51 MDS €

... pour lutter contre la pauvreté (minimas sociaux, autres transferts, accompagnement, etc.)

Mais la pauvreté persistante représente aussi pour elle un coût de non-traitement de...

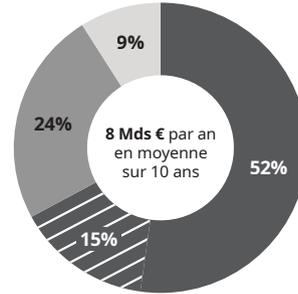
67 MDS €

39 Mds €
Externalités négatives de la pauvreté résiduelle (surcoûts pour la Santé etc.)

28 Mds €
Coût d'opportunité direct (recettes fiscales non perçues par l'Etat)

Plus largement, en termes macroéconomiques, les coûts d'opportunité indirects pourraient représenter jusqu'à 0,5 pts PIB par an, soit un manque à gagner fiscal pouvant aller jusqu'à 36 Mds € par an

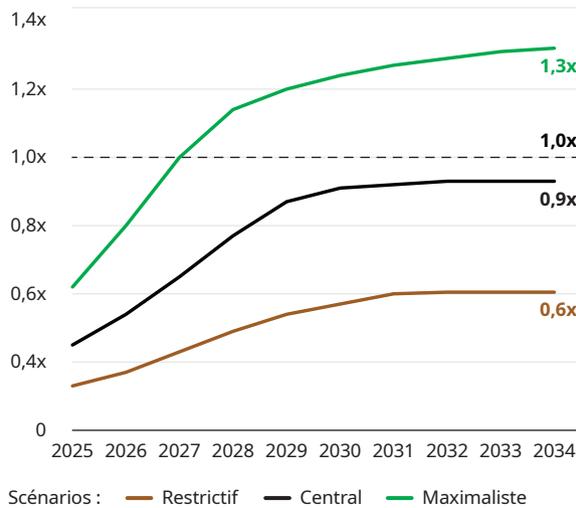
2 Un investissement public additionnel de l'ordre de **8 Mds € par an en moyenne sur 10 ans** permettrait de résorber la pauvreté de façon drastique (scénario central)



- Levier n°1 : Accentuer les transferts monétaires**
 Complément de revenu pour hisser le niveau de vie des ménages pauvres jusqu'au seuil de pauvreté
 ...dont montant des aides existantes non versées à cause du non-recours
- Levier n°2 : Accompagner le retour à l'emploi**
 Renforcement de l'accompagnement des chômeurs et inactifs éloignés de l'emploi et création de contrats d'insertion
- Levier n°3 : Traiter les problèmes de logement les plus graves**
 Financement de la construction de nouveaux logements sociaux, et renforcement des politiques publiques liées au logement décent

3 Cet effort additionnel pourrait s'avérer neutre à horizon 10 ans pour les finances publiques, en raison de la diminution favorable des coûts de non-traitement et de l'impact positif du retour à l'emploi

Ratio bénéfices / coûts budgétaires de l'activation des grands leviers d'action
2025-2034, selon 3 scénarios

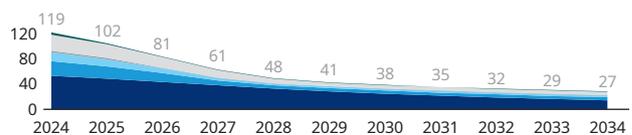


Note : les méthodologies, sources et hypothèses sont détaillées dans le rapport. Certains totaux peuvent ne pas être égaux à la somme des parties du fait de l'arrondi. Analyse d'Oliver Wyman pour le collectif ALERTE.

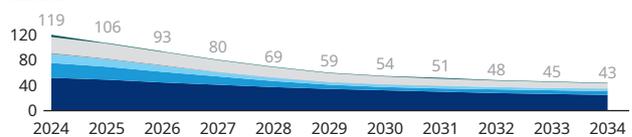
Les chiffres proposés offrent des ordres de grandeur sur le potentiel du retour sur investissement social, et sont issus d'un modèle Oliver Wyman. Ce rapport ne formule pas de recommandation à la puissance publique.

Evolution du coût annuel de la pauvreté pour les finances publiques 2024-2034, en € Mds, hors coûts d'opportunité économiques indirects

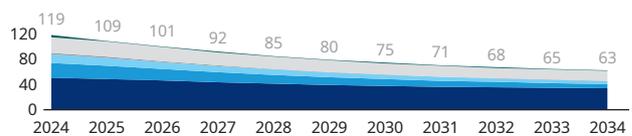
Scénarios
Maximaliste



Central



Restrictif



■ Coûts des traitements actuels
 Externalités négatives : ■ Santé ■ Justice et sécurité ■ Education
 Coûts d'opportunité directs : ■ Impôt sur le revenu ■ TVA

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET RÉSUMÉ

La France métropolitaine compte 9,1 millions de pauvres (INSEE, 2022), soit 14,1 % de la population. L'action publique parvient à faire sortir un nombre important de personnes de la pauvreté. L'INSEE estime que les transferts fiscaux et sociaux permettent une réduction de 6,9 points du taux de pauvreté, soit 4,5 millions de personnes sorties de la pauvreté monétaire. La France compte ainsi proportionnellement moins de pauvres que la moyenne de l'Union Européenne, mais la pauvreté résiduelle y demeure à un niveau sensiblement plus élevé que chez plusieurs de nos voisins comme l'Allemagne (+1,0 pts), les Pays-Bas (+1,1 pts) ou la Belgique (+3,1 pts).

Le coût moral et social de la pauvreté n'est pas à démontrer. La lutte contre la précarité est avant tout un enjeu de dignité, de solidarité et de cohésion, de justice sociale et de bien-être. Il s'agit aussi d'une perte considérable d'opportunités, tant pour les personnes concernées que pour l'ensemble de la Nation. **Pour les finances publiques, la persistance de la pauvreté engendre des coûts importants**, à la fois directs et indirects. C'est aussi une perte pour l'économie française dans son ensemble, de l'ordre de 0,5 points de PIB par an.

La recherche académique n'a pas encore pleinement couvert le champ vaste de la compréhension et de la quantification des impacts de la pauvreté, ainsi que des leviers pour la résorber. La littérature académique portant sur le coût de la pauvreté et sur les leviers d'éradication paraît encore parcellaire, en France comme dans la plupart des pays développés. Surtout, souvent sectorielles ou à l'échelle microéconomique, de la démarche expérimentale, les études existantes ne permettent pas de dégager une vision d'ensemble à l'échelle de la Nation. C'est pourquoi le cabinet Oliver Wyman, sollicité par le collectif ALERTE, a conduit une méta-analyse avec pour ambition, s'appuyant sur les analyses existantes, de mettre en cohérence les résultats disponibles pour dégager une vision nationale et agrégée à la fois du coût actuel de la pauvreté et du coût net de son éradication pour les finances publiques. Nous avons ainsi agrégé et mis en cohérence la plupart des études et estimations disponibles sur le coût de la pauvreté et les réponses de politique publique. Nous avons aussi appliqué des résultats tirés d'études internationales au contexte français. Là où les études académiques suffisantes faisaient défaut, nous avons complété par des estimations macro, sans visée académique. **Notre étude fait ainsi émerger un ordre de grandeur cohérent des enjeux budgétaires actuels et futurs de la lutte contre la pauvreté pour la puissance publique.**

Les résultats de l'étude montrent notamment que, d'un point de vue comptable, dans un scénario central, **renforcer la lutte contre la pauvreté peut s'avérer globalement neutre pour les finances publiques à moyen terme.**

Nous estimons à **119 milliards d'euros par an le coût actuel de la pauvreté en France métropolitaine pour la puissance publique.** Dans le détail, la puissance publique déploie directement 51 milliards d'euros par an pour le traitement de la pauvreté, en transferts monétaires et en accompagnement direct. La pauvreté résiduelle engendre aussi des surcoûts pour les services publics, en particulier la santé, l'éducation, la justice et la sécurité. Ces effets indirects pour les finances publiques sont estimés à 39 milliards d'euros par an.

De plus, la persistance de la pauvreté représente un coût d'opportunité direct notable : l'éloignement de l'emploi et la moindre consommation des individus pauvres constituent un manque à gagner de 28 milliards d'euros de recettes publiques. A cela s'ajoutent des coûts d'opportunité indirects, pour le reste de l'économie (et en retour des recettes fiscales), estimés jusqu'à 0,5 point de PIB par an.

Selon notre modèle théorique, il ressort qu'un **investissement public additionnel de l'ordre de 8 milliards d'euros par an en moyenne sur 10 ans**, outre son impact direct sur la résorption de la pauvreté, pourrait créer en retour un effet vertueux pour les finances publiques. Ce montant annuel s'élève à 28 milliards d'euros la première année. **Il diminue chaque année et tend vers 0 dans le scénario central.** Ce résultat théorique appelle bien sûr des analyses approfondies.

L'action publique de lutte contre la pauvreté repose sur trois leviers d'action principaux (par leur poids budgétaire). Premier levier, accentuer les transferts monétaires : 18 milliards d'euros par an éradiqueraient la pauvreté monétaire en France (pour porter toutes les personnes concernées à au moins 60 % du revenu médian). Au-delà de la pauvreté monétaire, ou encore appelée pauvreté statistique, certaines barrières à la réinsertion doivent être levées. Ainsi, deuxième levier, un accompagnement renforcé vers le retour à l'emploi représenterait 7 milliards d'euros par an. Troisième levier principal, une attention particulière aux problèmes de logement les plus graves représenterait 3 milliards d'euros par an. Ceci permettrait de réduire les besoins les plus urgents en matière de nouveaux logements et de traiter les principaux problèmes d'insalubrité et de précarité énergétique.

L'impact de ces leviers sera progressif et différencié en fonction des types de coûts liés à la pauvreté. Notre scénario central montre, qu'au vu de son impact positif sur les finances publiques, **l'effort additionnel dans la lutte contre la pauvreté pourrait s'avérer comptablement neutre à terme**, avec un ratio théorique bénéfices / coûts de l'ordre de 0,9 sur 10 ans.

Les méthodologies, sources et hypothèses sont détaillées dans le rapport. Les résultats obtenus ont pour objectif de fournir un premier point de référence afin d'orienter l'action et aussi appeler à de nouveaux approfondissements par la recherche académique. Ils sont issus d'un modèle Oliver Wyman et se focalisent sur le potentiel du retour sur investissement social. Ce rapport ne formule pas de recommandation à la puissance publique.

Notre chiffrage des leviers de politique publique et de leur impact ne constitue pas une recommandation directe pour la puissance publique. Une évaluation ex-ante détaillée reste notamment nécessaire pour chaque levier d'action.

SOMMAIRE

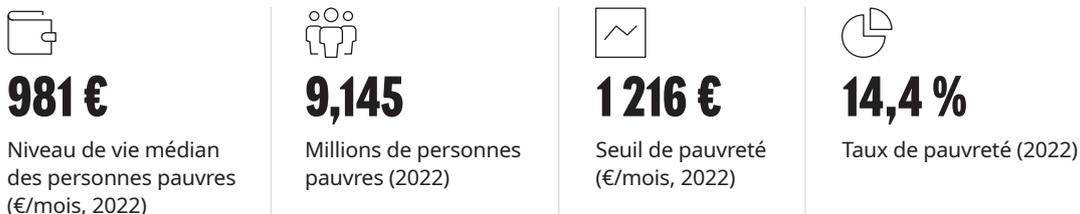
Objectifs de l'étude et résumé	5
La pauvreté en France	9
Approche générale de l'étude	13
<hr/>	
1. Le coût de la pauvreté en France	15
A. Evaluation du coût actuel de l'action publique contre la pauvreté	17
B. Externalités négatives de la pauvreté persistante portées par la dépense publique	20
C. Les coûts d'opportunité directs de la pauvreté pour les finances publiques	24
D. Les coûts d'opportunité économiques indirects de la pauvreté	27
<hr/>	
2. Evaluation du coût additionnel des grands leviers d'action de la lutte contre la pauvreté	29
Levier n°1 : accentuer les transferts monétaires	31
Levier n°2 : accompagner le retour à l'emploi	33
Levier n°3 : traiter les problèmes de logement les plus graves	34
<hr/>	
3. Evaluation du retour sur investissement potentiel pour la puissance publique de la lutte contre la pauvreté	35
Notes	43
Bibliographie	44

LA PAUVRETÉ EN FRANCE

L'INSEE établit un portrait statistique de la population définie comme pauvre en France, notamment par statut d'activité, niveau de vie, et taux de privation matérielle et sociale [1].

La France métropolitaine compte 9,1 millions de personnes en 2022 — soit 14,4 % de la population — vivant sous le seuil de pauvreté monétaire [1]. Ce dernier est fixé par convention de l'INSEE à 60 % du niveau de vie médian de la population, soit 1 216 euros par mois pour une personne vivant seule¹. Le nombre de personnes en situation de pauvreté est calculé à partir de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) ; elle ne comptabilise pas les habitants des territoires ultramarins, ni les personnes résidant en communautés, en habitations mobiles ou sans abri. **Le chiffre de 9,1 millions de personnes pauvres en France minore donc la situation réelle.**

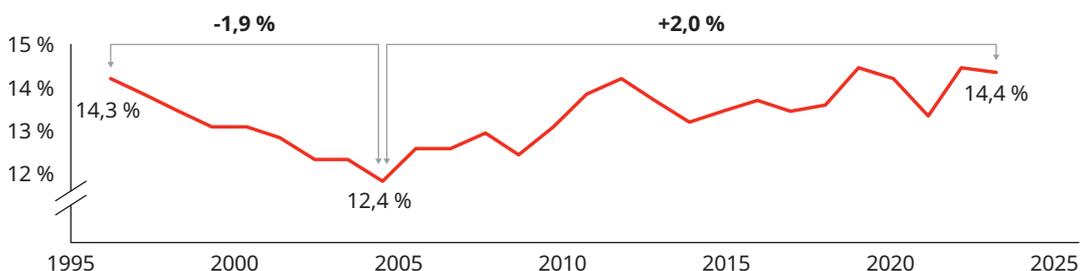
Illustration 1 : Chiffres clés des personnes pauvres en France métropolitaine



Source : INSEE

Entre 2004 et 2011, le taux de pauvreté a connu une augmentation progressive, après une décennie de diminution [1]. Il s'est relativement stabilisé depuis, mais reste très sensible aux crises économiques.

Figure 1 : Evolution du taux de pauvreté (au seuil de 60 %) en France, de 1996 à 2022



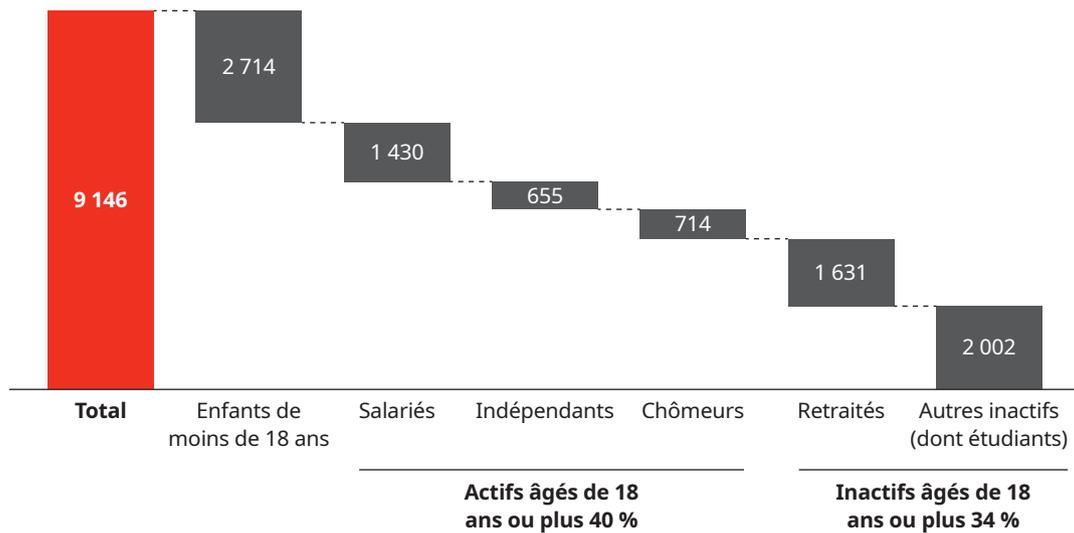
Source : INSEE

1 INSEE. L'essentiel sur... la pauvreté. Février 2024. L'essentiel sur... la pauvreté

D'après les statistiques de l'INSEE, le niveau de vie médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France était de 981 euros par mois en 2022. Outre les enfants de moins de 18 ans (30 % des personnes pauvres), les salariés (16 %), retraités (18 %), et autres inactifs dont étudiants (22 %) représentent la majeure partie de la population en situation de pauvreté monétaire en 2022 [1,2]. Ces données révèlent la diversité des profils touchés par la pauvreté, nécessitant des approches variées pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Figure 2 : Répartition de la population pauvre en France par statut d'activité

En milliers, 2022



Source : INSEE

Le taux de privation matérielle et sociale, soit la part d'individus ne pouvant pas couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante parmi treize, diffère aussi sensiblement en fonction de la configuration familiale. En 2022, en France, les catégories les plus touchées par la privation matérielle et sociale — suivant le taux de privation défini par l'INSEE — sont les familles monoparentales (31 %), les couples avec 3 enfants ou plus (22 %), et les personnes seules (16 %) [1].

Figure 3 : Taux de privation matérielle et sociale selon la configuration familiale en France

En %, 2022



Source : INSEE

L'action publique fait sortir un nombre important d'individus de la pauvreté. Aussi, les transferts de l'Etat permettent une réduction de 6,9 points du taux de pauvreté, expliquée à 90 % par les prestations sociales.

A l'échelle européenne, le taux de pauvreté en France est certes en dessous de la moyenne de l'Union Européenne (16,2 % en 2023), mais la pauvreté persistante y demeure à un niveau sensiblement plus élevé que chez plusieurs de nos voisins comme l'Allemagne (+1,0 pts), les Pays-Bas (+1,1 pts) ou la Belgique (+3,1 pts).

Figure 4 : Taux de pauvreté (au seuil de 60 %) dans les différents pays de l'Union Européenne (2023)

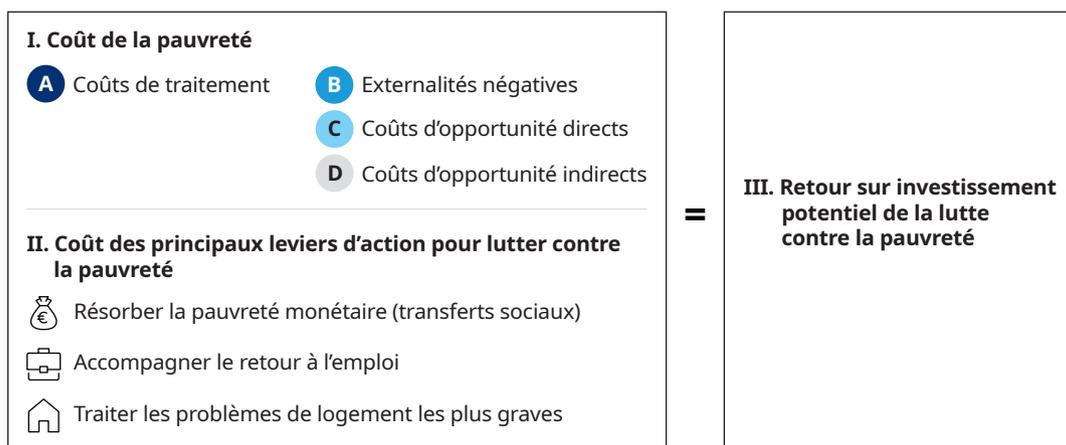


Source : Eurostat, 2023. Le taux de pauvreté pour la France diffère des autres figures présentées car la méthode de calcul pour comparer avec d'autres pays européens diverge

APPROCHE GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE

Notre étude propose une estimation du coût de la pauvreté en France, ainsi que du coût du renforcement de la lutte contre celle-ci par grand levier d'action, mais aussi des gains pour la puissance publique en termes budgétaires issus de la réduction de la pauvreté, afin d'apprécier le « retour sur investissement social » potentiel pour la Nation.

Illustration 2 : Approche générale de l'étude



Source : Oliver Wyman pour ALERTE

Premièrement, nous avons estimé le coût de la pauvreté en considérant, d'une part, les coûts de traitement actuels, portés par l'action publique (A) et d'autre part, les coûts de la pauvreté persistante (coûts de non-traitement) pour la puissance publique. Ces coûts de non-traitement se décomposent en trois catégories :

- **Les externalités négatives (B)** liées à la pauvreté persistante, qui représentent des surcoûts pour les services publics en particulier dans les domaines de la santé, l'éducation et la justice & sécurité ;
- **Les coûts d'opportunité directs (C)** dus à l'éloignement de l'emploi et la moindre consommation des personnes pauvres, et qui représentent un manque à gagner pour les recettes publiques ;
- **Les coûts d'opportunité économiques indirects (D)**, en raison de l'éloignement de l'emploi des chômeurs pauvres et des inactifs pauvres non-retraités. Ces coûts reflètent l'impact indirect sur la dynamique économique et donc la croissance du PIB, ainsi que le manque à gagner pour les recettes fiscales qui en résulte.

Une fois le coût de la pauvreté évalué, nous avons évalué le coût des principaux leviers d'action possibles pour viser l'éradication de la pauvreté (en fonction de leur coût ; d'autres leviers existent bien sûr), au-delà des efforts annuels déjà engendrés :

- accentuer les transferts monétaires (Lever n°1) ;
- accompagner le retour à l'emploi (Lever n°2) ;
- traiter les problèmes de logement les plus graves (Lever n°3).

Enfin, nous avons étudié l'impact budgétaire potentiel sur la durée de ces trois principaux leviers d'action en termes budgétaires. Nous avons simulé, sous différents scénarios, le retour sur investissement social pour la puissance publique, sur une période de dix années.

A titre d'exemple, les coûts actuels liés au traitement de la pauvreté (transferts monétaires et l'accompagnement direct des personnes en situation de pauvreté) diminuent avec la réduction progressive du taux de pauvreté, tout comme les surcoûts pour les finances publiques associés à la pauvreté persistante (dans les domaines de la santé, l'éducation, la justice et la sécurité) ainsi que les coûts d'opportunité directs.

Il en résulte un ratio théorique bénéfices / coûts pour la puissance publique après dix années d'un tel plan d'investissement. Ni les coûts d'opportunité économiques indirects (sur l'ensemble du PIB), ni les gains non économiques et monétaires n'ont été pris en compte car plus difficilement modélisables avec un degré de précision suffisant. Résorber la pauvreté en France apporterait bien sûr de nombreux gains additionnels, notamment en termes de bien-être individuel et collectif, de cohésion sociale.

Pour quantifier chacun de ces éléments, nous avons :

- conduit une revue approfondie de la littérature académique existante, en France et dans d'autres pays développés (voir la biographie), pour identifier les différentes briques à prendre en compte ;
- utilisé les données réelles quand elles étaient disponibles (notamment pour les coûts de traitement actuels portés par l'action publique) ;
- transposé au contexte français certains ratios d'études académiques conduites dans d'autres pays comparables (notamment pour les surcoûts liés à la pauvreté ou les élasticités d'impact) ;
- modélisé et pris des hypothèses réalistes quand les données manquaient.

Les principales hypothèses et contraintes méthodologiques de l'étude sont précisées au fil de l'eau. Un travail académique et économétrique plus avancé sera nécessaire pour renforcer et préciser les résultats.

L'étude a agrégé et mis en cohérence la plupart des études disponibles sur le coût de la pauvreté et les estimations sur l'efficacité des réponses de politique publique, et les a appliquées au contexte français. Elle vise avant tout à faire émerger un ordre de grandeur cohérent des enjeux budgétaires actuels et futurs de la lutte contre la pauvreté pour la puissance publique.

1. LE COÛT DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE

Le coût engendré par la pauvreté ne saurait se résumer à une approche comptable, les chiffres s'effaçant derrière l'enjeu de dignité, de solidarité, de cohésion, de justice sociale et de bien-être. Il s'agit aussi d'une perte considérable d'opportunités, tant pour les personnes concernées que pour l'ensemble de la Nation. Toutefois, la pauvreté engendre des coûts monétaires importants, à la fois directs et indirects, pour les finances publiques. Quantifier le coût objectif de la pauvreté permet aussi de rappeler l'importance de lutter contre la précarité et de rappeler des ordres de grandeur éclairant sur les retombées socio-économiques potentielles d'une lutte efficace.

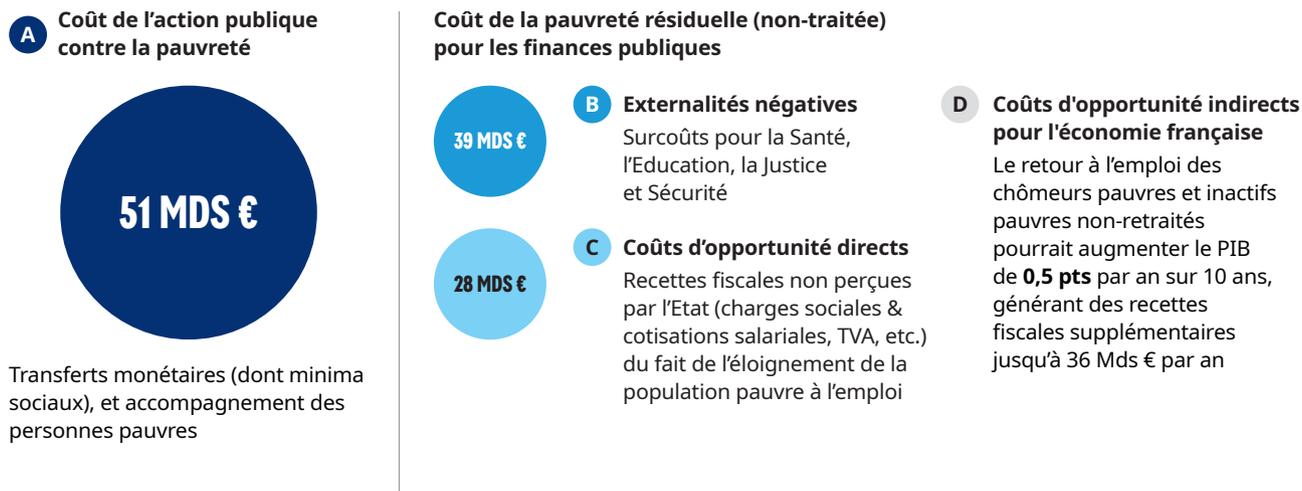
119 milliards d'euros : coût annuel de la pauvreté en France pour la puissance publique (hors coûts d'opportunité économiques indirects pour l'ensemble de l'économie française)

Le coût actuel de la pauvreté en France métropolitaine pour la puissance publique a été estimé à 119 milliards d'euros par an, hors coûts d'opportunité économiques indirects. Parmi ceux-ci, 57 % (67 milliards d'euros) sont attribuables aux coûts de la pauvreté persistante (non-traitée), tandis que 51 milliards (43 %) d'euros concernent les dépenses de l'action publique pour le traitement de la pauvreté en 2024 (transferts monétaires et accompagnement direct).

57 % des coûts annuels de la pauvreté sont liés au non-traitement de celle-ci (externalités négatives et coûts d'opportunité directs)

En outre, les coûts d'opportunité indirects pour l'ensemble de l'économie correspondent au potentiel d'accroissement du PIB lié au retour potentiel à l'emploi des chômeurs pauvres et inactifs pauvres non-retraités. L'augmentation du nombre absolu de personnes ayant un emploi stimulerait la production en France. On peut estimer ce potentiel à 0,5 point de PIB par an, pouvant générer des recettes fiscales annuelles supplémentaires jusqu'à 36 milliards d'euros.

Illustration 3 : Estimation du coût direct de la pauvreté pour les finances publiques en 2024



Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

Le coût annuel de la pauvreté obtenu correspondrait à environ 4 % du Produit Intérieur Brut (PIB) français. L'estimation est cohérente avec les résultats obtenus par d'autres études internationales. Plusieurs études ont en effet quantifié ces coûts dans différents pays, selon des approches et des périmètres variés. Au Québec, le rapport *Les coûts de la pauvreté au Québec* selon le modèle de Nathan Laurie par Athanase Barayandema et Guy Fréchet (2011) quantifie les coûts de la pauvreté entre 5,8 % et 6,3 % du PIB. Le rapport cite également une étude (Ivanova) réalisée en 2011 suivant le même modèle, qui évalue ces coûts entre 4,1 % et 4,7 % du PIB en Colombie Britannique. Au Royaume-Uni, *Counting the Cost of UK Poverty* par Glen Bramley, Donald Hirsch, Mandy Littlewood et David Watkins (2016) évalue que la pauvreté coûte à l'économie environ 3,7 % du PIB. En Irlande, Micheál Collins, dans *The Hidden Cost of Poverty: Estimating the Public Service Cost of Poverty in Ireland* (2020), propose une estimation des coûts publics liés à la pauvreté entre 0,9 % et 2,1 % du PIB, avec une estimation centrale de 1,3 %. Ces coûts représentent entre 3,4 % et 8,0 % (5,0 % dans le scénario central) du budget 2020 (avant la Covid-19) du gouvernement irlandais.

Il est utile de rappeler aussi quelques autres résultats portant sur le coût de la pauvreté infantile, thème qui fait plus souvent l'objet de recherches. En Europe, l'étude *The Economic Costs of Childhood Socio-Economic Disadvantage in European OECD Countries* par Chris Clarke, Julien Bonnet, Manuel Flores et Olivier Thévenon (2022) examine les coûts associés aux désavantages socio-économiques des enfants, et propose une évaluation de ces coûts en points de PIB pour les différents pays européens couverts par l'OCDE. La moyenne des 24 pays concernés est ainsi de 3,4 % du PIB, avec un minimum à 1,4 % en Finlande et un maximum à 6,1 % du PIB pour la Lituanie. En Espagne, *El coste de la pobreza infantil en España* par Olga Cantó et al. (2023) estime l'impact économique de la pauvreté infantile sur le pays à 5,1 % du PIB. Enfin, aux États-Unis, *Estimating the Economic Cost of Childhood Poverty in the United States* par Michael McLaughlin et Mark R Rank (2018) évalue les coûts économiques liés à la pauvreté chez les enfants à plus de 1000 milliards de dollars (5,4 % du PIB).

A. EVALUATION DU COÛT ACTUEL DE L'ACTION PUBLIQUE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les coûts de traitement, portés par l'action publique, se décomposent en transferts monétaires (dont minima sociaux) et accompagnement. Nous avons répertorié, dans le tableau ci-après, les principaux postes de coûts directement fléchés vers le traitement de la pauvreté.

51 milliards d'euros Coût annuel pour les finances publiques du traitement de la pauvreté

Source : Oliver Wyman pour ALERTE

Tableau 1 : Synthèse des dépenses effectuées par l'action publique pour le traitement de la pauvreté

Catégorie	Eléments à chiffrer	Montant (€ Mds)	Méthodologie	Calcul	Source(s)
Minimas sociaux	RSA	12,3	Dépense en 2021		Drees, Panorama Minima sociaux et prestations sociales édition 2023
	AAH	11,3	Dépense en 2021		
	Minimum vieillesse	3,6	Dépense en 2021		
	ASS	2,1	Dépense en 2021		
	Autres minima sociaux	0,8	Dépense en 2021		
Autres transferts de l'Etat	Chèque énergie	0,8	Dépense prévue en 2024		Ministère de l'économie, PLF 2024
	Aides de l'Anah aux propriétaires très modestes	1,6	Dépense en 2023		Anah, Rapport d'activité 2023
	Aide alimentaire & Pacte des solidarités	0,4	Dépenses de l'Etat et du Fonds social européen + (FSE+) prévues en 2024		Ministère de l'économie, PLF 2024 Sénat, Difficultés financières des associations solidaires d'aide alimentaire
	Allocations logement	8,5	Montant total des allocations logement x proportion des bénéficiaires pauvres ²	17 € Mds x 50 %	Ministère de l'économie, Rapport annuel de performance Drees, Les bénéficiaires d'aides au logement: profils et conditions de vie
	Aide sociale à l'hébergement	1,2	Dépense en 2021		Drees, Panorama Minima sociaux et prestations sociales édition 2023
	Prime d'activité	2,4	Masse totale prime d'activité x proportion des bénéficiaires du 1 ^{er} décile	12,4 € Mds x 19 %	Ministère de l'économie, PLF 2024 Drees, Panorama Minima sociaux et prestations sociales édition 2023
	CCAS	0,7	Chiffre 2019 pour les interventions sociales		L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales, Cap sur les enjeux financiers portés par les CCAS et CIAS — Octobre 2020
Financement des associations d'aide aux plus démunis	Subventions versées aux associations	0,9	Dépenses prévues en 2024 pour les politiques publiques de solidarité et d'insertion		Ministère de l'économie, PLF 2024, effort financier de l'état en faveur des associations
	Réduction d'impôt sur les dons d'aide sociale	0,3	Réduction d'impôt toutes associations x intentions de dons en faveur de l'aide sociale	1,8 € Mds x 17 %	Ministère de l'économie, PLF 2024 Ipsos, Baromètre de la solidarité 2024

² Le taux de pauvreté des membres des ménages bénéficiaires d'aides au logement est de 40 % en 2015* (Panorama Drees p. 279). Comme l'aide est proportionnelle au revenu du ménage, la masse des dépenses en direction des locataires pauvres est évaluée à 50% à dire d'expert

Catégorie	Éléments à chiffrer	Montant (€ Mds)	Méthodologie	Calcul	Source(s)
Accompagnement et autre	Dépenses de personnel pour les travailleurs sociaux	4,4	Dépenses départementales en 2023 en personnel pour les travailleurs sociaux		ODAS, Synthèse de l'enquête annuelle "Dépenses sociales et médico-sociales des départements en 2023"

Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

D'autres dépenses publiques jouant un rôle dans la lutte contre la pauvreté n'ont pas été comptabilisées car leur objectif n'est pas directement de lutter contre la pauvreté. Aussi certaines dépenses publiques, de moindre envergure, même si liées au traitement de la pauvreté, ont pu être écartées du comptage.

Par ailleurs, la société civile agit dans la lutte contre la pauvreté et porte certains coûts qui s'additionnent aux dépenses listées. Nous estimons à au moins 0,4 milliard d'euros, après réduction fiscale, les coûts supplémentaires portés par la société civile. Ce montant a été obtenu en répertoriant les recettes issues de la générosité du public des principales associations d'aide sociale en France et en retirant la part défiscalisée, à savoir : APF France handicap, ATD Quart monde, Emmaüs France, Fondation Abbé Pierre, Les Petits Frères des Pauvres, Médecins du Monde, Secours Catholique, Restos du Cœur, Secours populaire français, Aurore, Ordre de Malte France, Armée du Salut, et La Cimade.

Les ressources matérielles (bénévolat, dons en nature, prestations en nature, affichage gracieux, etc.) ne sont pas comptabilisées dans cette estimation. Le budget des Samu sociaux, dont les hébergements à l'hôtel, est compté dans la ligne "Aide sociale à l'hébergement" et dans l'aide versée aux associations.

B. EXTERNALITÉS NÉGATIVES DE LA PAUVRETÉ PERSISTANTE PORTÉES PAR LA DÉPENSE PUBLIQUE

La pauvreté persistante en France, c'est-à-dire la pauvreté qui subsiste malgré l'action publique, engendre des surcoûts pour nombre de services et politiques publics. Dans le secteur de la santé, la pauvreté réduit l'accès aux soins préventifs, entraînant une augmentation des maladies chroniques et des hospitalisations coûteuses, en particulier en urgence. Dans le secteur de l'éducation nationale, la recherche académique montre que les enfants issus de milieux pauvres ont souvent des performances scolaires inférieures, ce qui requiert des ressources supplémentaires pour le soutien éducatif et peut dans certains cas allonger leur scolarité. Les budgets de la justice et de la sécurité sont aussi impactés. Ces mécanismes illustrent comment la pauvreté persistante alourdit les coûts pour la société dans son ensemble et le budget de l'Etat en particulier. Lutter contre la pauvreté peut éviter des coûts ou permettre de redéployer les budgets des services publics sur d'autres actions.

Nous avons évalué ces externalités négatives à 39 milliards d'euros chaque année, dont 23 milliards d'euros pour la santé (59 %), 2 milliards d'euros pour l'éducation (6 %), et 14 milliards d'euros pour la justice et la sécurité (35 %).

39 milliards d'euros

Coût pour les finances publiques : externalités négatives liées à la pauvreté persistante

Source : Oliver Wyman pour ALERTE

Tableau 2 : Synthèse et méthodologie de calcul des surcoûts pour les finances publiques liés à la pauvreté persistante en France

Estimation en 2024

Catégorie	Éléments à chiffrer	Montant (€ Mds)	Méthodologie	Calcul	Source(s)
Santé	Hospitalisations ponctuelles et urgences	2,6	% des coûts liés à la pauvreté	6,7 %	SVP, The Hidden Cost of poverty
			x (Budget urgence et SMUR en 2019)	x (4,9	Sécurité sociale, Les comptes de la Sécurité Sociale — Septembre 2021
			+ Remboursement de l'Assurance Maladie pour hospitalisation ponctuelle en 2020)	+ 33,4) € Mds	L'Assurance Maladie, Data pathologies, une cartographie interactive des pathologies et dépenses de santé de 2015 à 2020
	Soins de santé primaires	14,1	% des coûts liés à la pauvreté x Remboursements de l'Assurance Maladie des soins de ville et médicaments en janv.2024	16,7 % x 7,0 € Mds	SVP, The Hidden Cost of poverty L'Assurance Maladie, Dépense par type de risque — 2006 à 2024
	Santé mentale	6,4	% des coûts liés à la pauvreté x Dépenses remboursées en 2020 au titre de la souffrance psychique et des maladies psychiatriques par l'Assurance Maladie	27,5 % x 23,3 € Mds	SVP, The Hidden Cost of poverty L'Assurance Maladie, Data pathologies, une cartographie interactive des pathologies et dépenses de santé de 2015 à 2020
Education	Education Nationale	2,4	% des coûts scolaires liés à la pauvreté	3,7 %	SVP, The Hidden Cost of poverty
			x Budget Education Nationale	x 63,7 € Mds	Sénat, PLF 2024
Justice et sécurité	Police et gendarmerie	8,8	% des coûts liés à la pauvreté	37,8 %	SVP, The Hidden Cost of poverty
			x Budget police et gendarmerie (2024)	x 23,3 € Mds	Ministère de l'économie, PLF 2024 (police) Ministère de l'économie, PLF 2024 (gendarmerie)
	Tribunaux pénaux et système pénitentiaire	3,1	% des coûts liés à la pauvreté	43,2 %	SVP, The Hidden Cost of poverty
			x Budget du système pénal2 (2024)	x 7,2 € Mds	Ministère de l'économie, PLF 2024 (pénitentiaire) Ministère de l'économie, PLF 2024 (tribunaux — pénal) Ministère de l'économie, PLF 2024 (aide juridictionnelle)
Prévention de la délinquance	0,7	% des coûts liés à la pauvreté x Budget prévention de la délinquance (2024)	18,9 % x 3,7 € Mds	SVP, The Hidden Cost of poverty Ministère de l'économie, Annexe au PLF 2024	
Pompiers	1,1	% des coûts liés à la pauvreté x Budget pompiers (2022)	18,9 % x 5,6 € Mds	SVP, The Hidden Cost of poverty Ministère de l'intérieur, Les statistiques des services d'incendie et de secours, édition 2023	

Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

Les surcoûts pour les finances publiques imputés à la pauvreté ont été analysés dans plusieurs études. Dans leur rapport intitulé *Counting the Cost of UK Poverty* (2016), Glen Bramley, Donald Hirsch, Mandy Littlewood, et David Watkins ont examiné les surcoûts associés à la pauvreté au Royaume-Uni. Ils estiment ainsi que ces surcoûts représentent entre 25 % et 37 % du budget annuel pour les hospitalisations ponctuelles et urgences, entre 24 % et 29 % pour les soins de santé primaires et 28 % pour la santé mentale. Les surcoûts pour l'Éducation nationale ont été quantifiés à entre 12 % et 19 %. Les surcoûts pour les budgets de services de police, des tribunaux pénaux, et du système pénitentiaire ont été estimés à entre 48 % et 56 %. La pauvreté engendrerait aussi un surcoût pour les services d'incendie entre 34 % et 59 %, selon les scénarios envisagés. Une étude antérieure de Glen Bramley et David Watkins (2008), intitulée *The Public Service Costs of Child Poverty*, se focalise sur la pauvreté infantile et propose un intervalle de surcoûts compris entre 6 % et 7 % du budget de l'éducation nationale, selon le scénario envisagé.

En Irlande, Micheál Collins (2020) a publié *The Hidden Cost of Poverty: Estimating the Public Service Cost of Poverty in Ireland*. Cette étude propose des estimations pour les surcoûts de la pauvreté en proportion des dépenses annuelles pour le service public associé. Dans le scénario médian, les proportions retenues sont de 6,7 % pour les hospitalisations ponctuelles et urgences, 16,7 % pour les soins de santé primaires, 27,5 % pour la santé mentale et 5,8 % pour l'éducation nationale. Les surcoûts estimés pour la police et la gendarmerie sont de 37,8 % des dépenses annuelles, tandis qu'ils sont de 38,4 % pour les tribunaux pénaux et le système pénitentiaire et de 18,9 % pour la prévention de la délinquance et les services de pompiers.

Enfin, au Québec, Athanase Barayandema et Guy Fréchet (2011) ont évalué Les coûts de la pauvreté au Québec selon le modèle de Nathan Laurie. Ils estiment que les surcoûts pour la justice et la sécurité varient entre 9 % et 15 % du budget annuel des services publics, incluant à la fois la police, la gendarmerie, les tribunaux pénaux et le système pénitentiaire.

Notre chiffrage s'appuie en grande partie sur les résultats de l'étude de Micheál Collins pour l'Irlande. Le rapport *Counting the Cost of UK Poverty* a permis d'affiner directionnellement les hypothèses retenues. L'Irlande ayant un taux de pauvreté légèrement inférieur à celui de la France mais comparable, les hypothèses de coûts liés à la pauvreté qui ont été prises dans le rapport sont donc conservatrices.

La pauvreté est associée à de moins bons résultats de santé. Les personnes à faible revenu signalent une santé plus médiocre, des maladies chroniques et des limitations dans les activités quotidiennes. On estime les coûts des hospitalisations ponctuelles et urgences, des soins de santé primaires et de traitement de la santé mentale — qui sont des conséquences de la pauvreté en France.

Pour ce faire, il convient de multiplier la proportion des coûts liés à la pauvreté pour ces différents éléments (respectivement 6,7 %, 16,7 % et 27,5 %) par le budget correspondant / les dépenses de l'Assurance Maladie. Les coûts de santé présentés sont conservateurs, d'autres domaines comme les soins aux personnes âgées et les maladies chroniques pourraient aussi être affectés. D'autre part, les dépenses actuelles peuvent sous-estimer les besoins réels et les coûts de la pauvreté. A noter que pour les soins de santé primaires, le budget a été estimé à partir des remboursements de l'Assurance Maladie des soins de ville et médicaments en janvier 2024, un mois d'hiver où des maladies comme la grippe sont plus fréquentes et peuvent entraîner une augmentation des consultations médicales et des prescriptions de médicaments.

La pauvreté affecte aussi négativement les résultats éducatifs, nécessitant des ressources supplémentaires pour surmonter ces désavantages. Elle requiert aussi des dépenses supplémentaires pour améliorer l'alphabétisation et le calcul et ainsi favoriser l'inclusion sociale et sur le marché du travail. Enfin, un financement est nécessaire pour améliorer l'accès aux études supérieures pour les milieux défavorisés. L'approche du chiffrage est similaire à celle pour la santé, en s'appuyant sur la proportion des coûts scolaires (4 % étant le chiffre retenu) liés à la pauvreté dans le budget de l'Education Nationale.

Les mécanismes entre pauvreté et surcoût pour les politiques publiques de justice et de sécurité sont complexes et à nuancer. Le lien de causalité ne concerne qu'une part marginale des personnes pauvres. Toutefois, la majorité des études s'accorde pour dire que, dans l'ensemble, un état de précarité augmente statistiquement la propension à recourir à des comportements asociaux ou des activités illégales, et donc à impacter le budget national lié à la justice et la sécurité. L'état de précarité peut être caractérisé par des symptômes tels que le désavantage social, un sentiment de frustration, d'abandon et de marginalisation, et la perception que le recours à des activités illégales est nécessaire. De surcroît, les personnes vivant dans la pauvreté sont plus susceptibles de résider dans des zones où la criminalité est élevée, ce qui alimente un cycle de désavantage et de demande accrue en services publics. Le rapport Emmaüs et Secours Catholique (*Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison*, 2021) offre par exemple ce témoignage : «*C'est la précarité qui remplit les prisons. Moi j'en ai croisé beaucoup en promenade. Ce sont des voleurs, des sans-papiers, des mules, des gens qui transportent de la drogue parce qu'ils n'ont pas d'argent*». La recherche académique montre qu'une part importante des dépenses dans ces secteurs est directement attribuable à la pauvreté, soulignant la nécessité d'interventions ciblées pour réduire ces coûts à long terme.

Quatre éléments ont été recensés : les coûts de police et de gendarmerie, de tribunaux pénaux et système pénitentiaire, de prévention de la délinquance et de pompiers. Pour les autres postes d'externalités négatives, nous avons multiplié les facteurs de surcoûts du scénario central de l'étude irlandaise (respectivement 37,8 %, 43,2 %, 18,9 % et 18,9 %) aux budgets français.

Les dégâts directs engendrés par les contestations sociales (émeutes, casses, par exemple) ne sont pas comptabilisés dans ce chiffrage, étant en partie portés par les acteurs privés. De même, les coûts associés à la prévention de la délinquance et à la réhabilitation des détenus ne sont pas considérés spécifiquement. La prise en compte de ces différents éléments pourrait augmenter encore l'estimation des externalités négatives pour les finances publiques.

D'autres externalités négatives liées à la pauvreté n'ont pas été quantifiées par notre étude, notamment la qualité de vie détériorée dans les quartiers pauvres, la polarisation accrue de la société et de l'économie, la perte de cohésion sociale, la dégradation de l'image et de l'attractivité du pays, dont aux yeux des investisseurs et des touristes.

C. LES COÛTS D'OPPORTUNITÉ DIRECTS DE LA PAUVRETÉ POUR LES FINANCES PUBLIQUES

Les personnes pauvres sont souvent éloignées de l'emploi, parfois durablement, ou bien ont des emplois précaires, à temps partiels. Dans un scénario où une part plus ou moins importante des personnes pauvres ne serait plus éloignée de l'emploi, l'Etat recevrait un surplus important de cotisations salariales et de charges sociales/patronales, à fiscalité constante. De plus, si les ménages aujourd'hui pauvres sortaient de la pauvreté, leur consommation augmenterait, ainsi que les recettes de TVA. Ces recettes non perçues représentent un manque à gagner, c'est-à-dire des coûts d'opportunité directs pour la puissance publique.

28 milliards d'euros coûts d'opportunité directs de la pauvreté pour la puissance publique (manque à gagner en termes de recettes publiques et TVA)

Source : Oliver Wyman pour ALERTE

Le chiffrage comprend les cotisations salariales, les charges sociales et charges patronales non perçues du fait de l'éloignement de l'emploi, ainsi que la TVA non perçue.

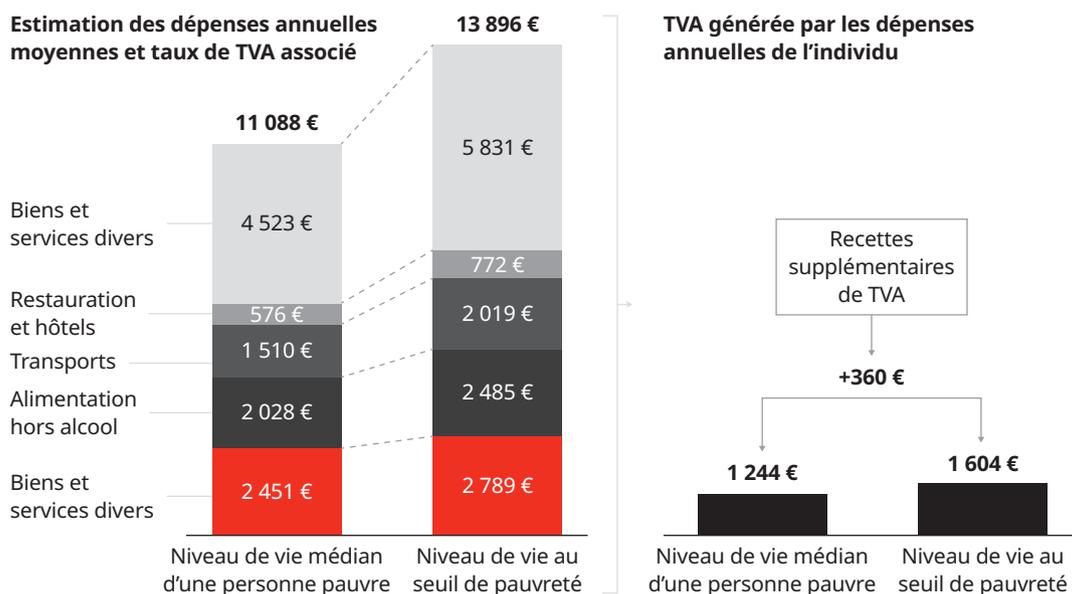
Dans l'hypothèse principale retenue pour ce chiffrage, toutes les personnes pauvres en âge de travailler (hors retraités et de moins de 18 ans) retrouvent un emploi au SMIC. Nous calculons donc un maximum théorique (il est évident qu'il ne peut être atteint en pratique), dont la réalisation demandera des moyens importants pour l'accompagnement au retour à

l'emploi, et suppose l'existence de postes à pourvoir dans l'économie en nombre suffisants.

Nous estimons aussi que toute la population de personnes pauvres hors retraités et moins de 18 ans pourrait travailler, ce qui constitue une estimation haute et suppose de pouvoir mettre en place des emplois adaptés. Il y a naturellement dans cette population également des étudiants et des personnes non aptes au travail. Par manque de données, et en considérant que le montant serait limité, les recettes fiscales actuelles liées au travail des personnes pauvres n'ont pas été retranchées.

Le calcul du montant de la TVA additionnelle perçue par l'Etat — si l'ensemble de la population était au-dessus du seuil de pauvreté — demande d'abord de déterminer les recettes additionnelles de TVA si un individu pauvre dépasse le seuil de pauvreté. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les données de l'INSEE d'estimation des dépenses annuelles moyennes d'un individu au niveau de vie médian d'une personne pauvre, que l'on compare aux dépenses d'un individu au seuil de pauvreté. Ces dépenses sont réparties par catégorie (par exemple, logement & charges³, bien & services divers⁴, etc.). En multipliant ces différents éléments par les taux de TVA associés, nous obtenons les recettes de TVA respectives des deux types d'individus. La différence multipliée par le nombre de personnes pauvres aujourd'hui donne le manque à gagner pour les finances publiques (de 360 € par an).

Figure 5 : Estimation des dépenses annuelles moyennes et TVA générée par individu pour une personne pauvre et pour une personne avec un niveau de vie au seuil de pauvreté



Sources : Ministère de l'Economie ; INSEE, En 2021, les inégalités et la pauvreté augmentent ; INSEE, Structure des dépenses des ménages selon le niveau de vie, 2017 ; Analyse Oliver Wyman

3 Ministère de l'Economie. PLF 2024.

4 Ministère de l'Economie. Annexe au projet de loi des finances pour 2024 – Effort financier de l'Etat en faveur des associations.

Tableau 3 : Synthèse et méthodologie de calcul des coûts d'opportunité directs liés à la pauvreté persistante en France

Estimation en 2024

Catégorie	Éléments à chiffrer	Montant (€ Mds)	Méthodologie	Calcul	Source(s)
Recettes non perçues par l'Etat	Cotisations salariales non perçues du fait de l'éloignement de l'emploi	21,2	Charges d'un SMIC x nombre de personnes pauvres hors retraités et — 18 ans (en 2022)	4 419 € x 4,8 MN	Entreprendre.Service-Publique.fr, Le Smic est revalorisé de 1,13 % au 1er janvier 2024 Insee, Pauvreté selon le statut d'activité et le seuil
	Cotisations patronales non perçues du fait de l'éloignement de l'emploi	3,6	3,55 % x SMIC brut annuel (2024) x nombre de personnes pauvres hors retraités et — 18 ans (en 2022)	3,55 % x 21 203 € x 4,8 MN	Mes allocs.fr, Quel est le Smic chargé ? Entreprendre.Service-Publique.fr, Le Smic est revalorisé de 1,13 % au 1er janvier 2024 Insee, Pauvreté selon le statut d'activité et le seuil
	TVA non perçue	3,3	TVA additionnelle perçue par l'Etat pour un individu pauvre qui passe au-dessus du seuil de pauvreté x nombre de personnes pauvres (en 2022)	360 € x 9,1 MN	Insee, En 2021, les inégalités et la pauvreté augmentent Insee, Structure des dépenses des ménages selon le niveau de vie Insee, Pauvreté selon le statut d'activité et le seuil

Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

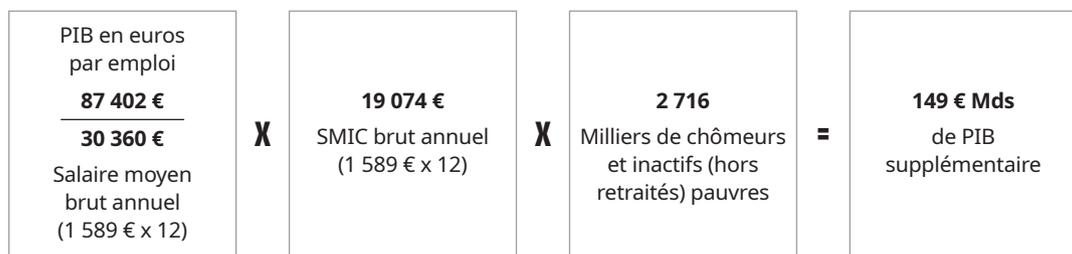
D. LES COÛTS D'OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUES INDIRECTS DE LA PAUVRETÉ

La pauvreté engendre des coûts d'opportunité économiques indirects pour l'État en limitant le potentiel de croissance du PIB. Au-delà des coûts d'opportunité directs, le retour à l'emploi des personnes pauvres en âge de travailler aurait un effet vertueux sur la dynamique économique. Cette croissance économique potentielle se traduirait en retour par des prélèvements obligatoires supérieurs. La persistance de la pauvreté en France freine non seulement le développement économique, mais aussi l'augmentation des ressources fiscales disponibles pour l'État.

Pour chiffrer les coûts d'opportunité économiques indirects, on estime d'abord le PIB additionnel qui serait créé par l'insertion des pauvres dans l'emploi. L'hypothèse principale est l'utilisation de l'effet multiplicateur du salaire sur le PIB. Selon le ratio PIB par emploi, donné par l'INSEE, on obtient le PIB généré par 1 € de salaire brut, que l'on multiplie par le SMIC brut annuel et par le nombre de chômeurs et inactifs (hors retraités) pauvres. Le PIB supplémentaire obtenu correspond à environ 5 % du PIB national. Nous avons pris l'hypothèse d'un étalement de l'effet sur 10 ans. Cet ordre de grandeur fait face aux mêmes limites méthodologiques que le chiffrage des coûts d'opportunité directs.

0,5 PTS PIB additionnel potentiel via l'insertion des personnes pauvres dans l'emploi

Illustration 4 : Calcul du PIB additionnel théorique maximal dû à la réinsertion des personnes pauvres dans l'emploi



Ce ratio représente l'effet multiplicateur du salaire sur le PIB (1 € de salaire brut génère in fine 2,9 € de PIB)

Représente 5 % du PIB

Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

Le montant des coûts d'opportunité économiques indirects correspond au PIB additionnel, auquel on multiplie l'élasticité moyenne des prélèvements obligatoires au PIB (proposé par la Cour des comptes) et le poids des prélèvements obligatoires. Pour éviter un double comptage, nous avons retranché au montant obtenu les coûts d'opportunité directs évalués en C.

Le manque à gagner fiscal obtenu pourrait ainsi aller jusqu'à **36 milliards d'euros par an**

Tableau 4 : Synthèse et méthodologie de calcul des coûts indirects pour l'ensemble de l'économie, liés à l'exclusion des personnes pauvres de l'emploi

Estimation en 2024

Catégorie	Éléments à chiffrer	Montant (€ Mds)	Méthodologie	Calcul	Source(s)
Effet sur l'économie française	Montant de PIB additionnel	149 soit 5 % du PIB sur 10 ans	Nombre de chômeurs pauvres et autres inactifs de plus de 18 ans non retraités x PIB en euros par emploi au SMIC calculé comme le PIB en euros par emploi rapporté à un SMIC cad : • PIB en euros par emploi (2022) • x SMIC mensuel brut (au 01/10/2021) • / salaire moyen brut (moyenne privé-public)	2,7 MN x 87 402 € x 1 589,47 / (2630 + 2430) / 2	Insee, Pauvreté selon le statut d'activité et le seuil Insee, PIB en euros par emploi — France Insee, SMIC Insee, L'essentiel sur... les salaires
	Prélèvements obligatoires non perçus sur le PIB qui serait créé par l'insertion des pauvres ¹ dans la vie active	36,3	Hypothèse que l'effet s'étalera sur 10 ans PIB additionnel créé par l'insertion des pauvres dans l'emploi x Elasticité moyenne des prélèvements obligatoires au PIB (entre 2018 et 2023) x poids des prélèvements obligatoires (2023) - Coûts d'opportunité directs (déjà comptabilisés dans partie C)	149 x 1,0 x 43,2 % - 28,1 € Mds	Voir calcul ci-dessus Cour des comptes, La situation et les perspectives des finances publiques Insee, Poids des prélèvements obligatoires Partie C Coûts d'opportunité directs

Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

Les coûts d'opportunité économiques indirects n'ont pas été retenus dans le chiffre global du coût de la pauvreté ni dans les simulations de retour sur investissement social d'une lutte renforcée contre la pauvreté.

2. EVALUATION DU COÛT ADDITIONNEL DES GRANDS LEVIERS D'ACTION DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les principaux leviers de réduction de la pauvreté par importance budgétaire sont identifiés et quantifiables, même si une innovation continue pour lutter efficacement contre la pauvreté est souhaitable. Il s'agit d'abord d'accentuer les transferts monétaires (Lever n°1) pour résorber la pauvreté monétaire, appelée aussi pauvreté statistique. Il est également essentiel de lever certaines barrières à la réinsertion. D'une part, un accompagnement renforcé vers le retour à l'emploi (Lever n°2) améliorerait les revenus et l'insertion sociale des personnes en situation de pauvreté, tout en augmentant les recettes de l'Etat (par exemple, cotisations salariales, charges sociales et patronales). D'autre part, une attention particulière aux problèmes de logement les plus graves (Lever n°3) permettrait de réduire les besoins urgents en matière de nouveaux logements et de traiter les principaux problèmes d'insalubrité et de précarité énergétique. Ce dernier levier est également considéré en tant que condition nécessaire du retour à l'emploi.

Notre chiffrage des leviers de politique publique et de leur impact ne constitue pas une recommandation directe pour la puissance publique. Une évaluation ex-ante détaillée reste notamment nécessaire pour chaque levier d'action. Ce chiffrage permet de dégager les ordres de grandeur et de modéliser le retour sur investissement social potentiel.

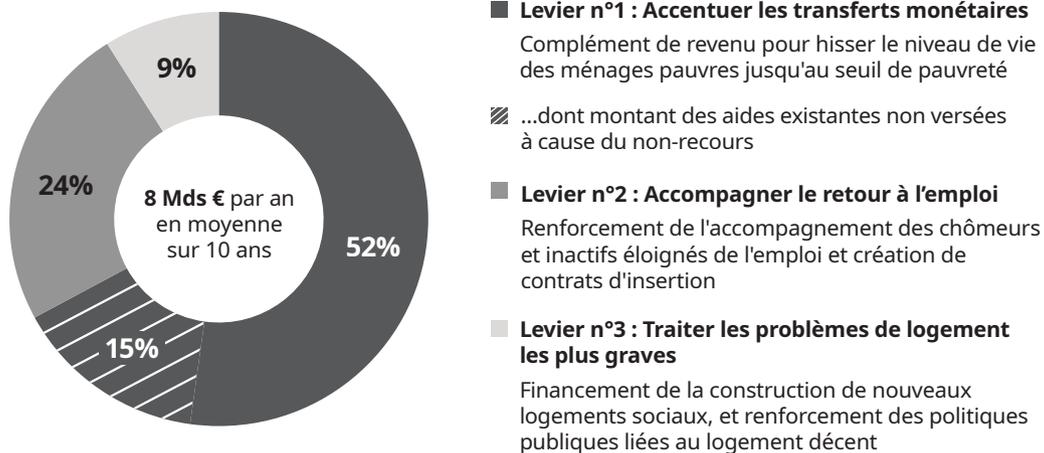
Il ressort de l'étude qu'un investissement social public additionnel de l'ordre de 8 milliards d'euros par an en moyenne sur 10 ans permettrait d'accentuer fortement les efforts de résorption de la pauvreté (scénario central). La première année, un investissement initial s'élevant à 28 milliards d'euros est, décomposé comme suit : le levier n°1, visant à résorber la pauvreté monétaire nécessiterait 18 milliards d'euros par an ; le deuxième levier, axé sur le retour à l'emploi, représenterait un investissement de 7 milliards d'euros par an ; enfin, le troisième levier, concernant le logement, coûterait environ 3 milliards d'euros par an. De plus, en sortant durablement de la pauvreté des personnes pauvres, ces leviers créeraient un effet vertueux réduisant l'investissement social d'année en année.

Il convient de noter qu'actuellement, 4 milliards d'euros d'aides par an (par exemple, RSA, minimum vieillesse) ne sont pas versés en raison du non-recours des personnes concernées. Ce montant équivaut à 22 % du coût annuel du levier n°1.

4 milliards d'euros d'aides non versées par an en raison du non-recours

Illustration 5 : Estimation des coûts des principaux leviers d'action pour réduire la pauvreté en France

L'investissement annuel additionnel requis, de 28 Mds € la première année, diminue chaque année et tend vers zéro à horizon 10 ans, avec une moyenne de l'ordre de 8 Mds € par an



Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

S'il s'agit des principaux leviers, d'autres pourraient être considérés pour renforcer la lutte contre la pauvreté, comme par exemple l'éducation, l'accès aux soins (déserts médicaux notamment), améliorer l'accès à une alimentation saine et équilibrée (voir le rapport Secours Catholique *L'injuste prix de notre alimentation*, 2024, qui établit le coût de l'impact négatif social du système alimentaire en France à 3,4 milliards d'euros), investir dans le travail en détention et la réinsertion (voir à ce titre le rapport Emmaüs et Secours Catholique, *Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison*, 2021) ou encore l'inclusion numérique. Il s'agit néanmoins de politiques publiques transverses, non spécifiques aux personnes pauvres (ne pouvant donc pas être isolées dans les comptes publics).

LEVIER N°1 : ACCENTUER LES TRANSFERTS MONÉTAIRES

18 milliards d'euros

Investissement additionnel chaque année pour résorber la pauvreté statistique en accentuant les transferts monétaires. **Ce montant diminue chaque année et tend vers 0 dans le scénario central.**

Source : Oliver Wyman pour ALERTE

La méthodologie pour estimer l'investissement annuel incrémental nécessaire pour résorber la pauvreté monétaire se décompose en quatre étapes :

- Etape 1 : Estimation de l'écart mensuel entre le niveau de vie actuel d'une personne en situation de pauvreté (niveau de vie médian des pauvres de 924 euros en 2021 selon l'INSEE) et le seuil de pauvreté monétaire (1 158 euros en 2021 selon l'INSEE). On obtient 234 euros pour une personne seule
- Etape 2 : Calcul du complément de revenu mensuel moyen que chaque ménage, en fonction de sa structure et donc de ses unités de consommation, devrait recevoir pour dépasser le seuil de pauvreté
- Etape 3 : Estimation du nombre de ménages de chaque catégorie, en s'appuyant sur les données de l'INSEE et de l'Observatoire des inégalités
- Etape 4 : Estimation du coût annuel en multipliant le complément de revenu mensuel par le nombre de ménages et par 12

Nous faisons l'hypothèse d'une équivalence entre le niveau de vie médian et moyen des personnes pauvres, ainsi que de l'équivalence du niveau de vie quelle que soit la structure du ménage. Les coûts de distribution des compléments de revenu ne sont pas pris en compte.

Tableau 5 : Estimation de l'investissement annuel incrémental nécessaire pour résorber la pauvreté monétaire en France

	Personnes pauvres (en milliers)	Personne(s) par ménage	Unité de consommation	Complément de revenu mensuel (€)	Estimation coût annuel (€ Mds)
Personne de référence <65 ans	7 605				
Personnes seules	1 236	1	1	234	3
Familles monoparentales	1 748	2,8	1,7	405	3
Couples sans enfant	516	2	1,5	351	1
Couples avec un ou deux enfants	1 641	3,6	2,1	498	3
Couples avec trois enfants ou plus	1 860	5,3	2,8	658	3
Autres types de ménages	604	2,39	1,71	400	1
Personne de référence >65 ans	1 540				
Personnes seules	930	1	1	234	3
Couples	543	2	1,5	351	1
Autres types de ménages	68	2,39	1,71	400	0
Total	9 145				18

Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

Une Unité de Consommation (UC) est attribuée au premier adulte du ménage, 0,5 UC au deuxième adulte, et 0,4 UC par enfant. Pour les autres types de ménage, les hypothèses proviennent de l'Observatoire des inégalités.

Le montant des aides existantes non versées à cause du non-recours a été quantifié grâce aux données de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Fin 2022, la DREES a publié les résultats issus de son baromètre d'opinion, basé sur un échantillon de 4 000 Français interrogés chaque année, concernant le degré de connaissance des prestations sociales et les motifs de non-recours. Selon les résultats de cette étude, en 2016, 50 % des personnes seules ne recouraient pas au Minimum vieillesse, tandis qu'en 2018, 34 % des foyers ne demandaient par le Revenu de Solidarité Active (RSA). Cela représente respectivement 320 000 personnes et 600 000 foyers chaque trimestre, pour des montants d'1 milliard d'euros et d'environ 3 milliards d'euros. Le montant total de ces aides non réclamées, soit 4 milliards d'euros, équivaut ainsi à 22 % du coût annuel du levier n°1.

LEVIER N°2 : ACCOMPAGNER LE RETOUR À L'EMPLOI

6,5 milliards d'euros

Coût annuel pour renforcer l'accompagnement du retour à l'emploi des chômeurs et inactifs pauvres. **Ce montant diminue chaque année et tend vers 0 dans le scénario central.**

Source : Oliver Wyman pour ALERTE

Notre chiffrage de 6,5 milliards d'euros additionnels par an se décompose en 0,9 milliard d'euros par an pour renforcer les capacités d'accompagnement de France Travail (hypothèse haute), et 5,9 milliards d'euros pour l'élargissement des mesures d'aide à l'emploi en insertion, comme détaillé dans le tableau ci-dessous. Le plan France Travail propose une feuille de route pour la mise en œuvre opérationnelle de nombreuses mesures d'accompagnement à l'emploi, en particulier des personnes touchées par la pauvreté monétaire (allocataires du RSA). L'investissement requis pour la création de nouveaux emplois n'est pas quantifié. Pour déterminer les coûts d'élargissement des mesures d'insertion à l'emploi, nous avons extrapolé le budget actuel des emplois en insertions et élargi à un groupe supplémentaire de 450 000 individus, soit 80 % du nombre de chômeurs longue durée. Ce montant reflète entre autres l'activation et l'aide aux emplois en insertion selon le barème d'aide au poste (il existe aujourd'hui près de 150 000 bénéficiaires de l'insertion par l'activité économique (IAE)). Des études complémentaires pourraient être conduites pour affiner les leviers et leurs coûts.

Tableau 6 : Chiffrage du coût annuel du levier n°2 (Accompagner le retour à l'emploi)

Catégorie	Éléments à chiffrer	Montant (€ Mds)	Méthodologie	Calcul	Source(s)
Accompagner le retour à l'emploi	Coût annuel de mise en œuvre des mesures préconisées dans les travaux de préfiguration de France Travail	0,9	Hypothèse haute du financement requis pour implémenter le plan France Travail sur la période 2024-2026 (choix de l'hypothèse haute car les inactifs pauvres aujourd'hui éloignés de l'emploi pourraient être concernés également)	2,7 Mds € / 3	Mission de préfiguration France Travail , 2023, p18
	Augmentation du budget des emplois en insertion	5,6	Budget des emplois en insertion / Nombre d'emplois en insertion x Hypothèse du nombre potentiel d'emplois en insertion supplémentaires, basée sur 80% du nombre de chômeurs longue durée	1,5 Mds € / 120 237 x 450 000	PLF 2024 INSEE, Chômeurs et taux de chômage selon la durée, le sexe et l'âge, 2023

Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

LEVIER N°3 : TRAITER LES PROBLÈMES DE LOGEMENT LES PLUS GRAVES

2,7 milliards d'euros

Investissement annuel requis pour traiter les problèmes de logement les plus graves.

Ce montant diminue chaque année et tend vers 0 dans le scénario central.

Source : Oliver Wyman pour ALERTE

La mise en œuvre du levier n°3, consistant à traiter les problèmes de logement les plus graves, peut être considérée comme une condition nécessaire du retour à l'emploi, l'absence ou l'insalubrité du logement étant souvent citée comme un obstacle majeur à la réinsertion.

Un investissement additionnel de 2,7 milliards d'euros par an permettrait de traiter les problèmes les plus importants, dont 1,3 milliard d'euros pour rénover les logements les plus indignes de France, et 1,4 milliard d'euros pour augmenter la production de logements sociaux. Ce dernier chiffre est conservateur, compte tenu de la forte inflation dans le secteur du bâtiment depuis 2013, date à laquelle cette estimation a été conduite.

Tableau 7 : Chiffrage du coût annuel du levier n°3 (Traiter les problèmes de logement les plus graves)

Catégorie	Éléments à chiffrer	Montant (€ Mds)	Méthodologie	Calcul	Source(s)
Traiter les problèmes de logement les plus graves	Coût de rénovation des logements les plus précaires	1,3	Investissement annuel, sur 10 ans, pour traiter plus de 300 000 logements parmi les plus indignes de France		Guillaume Vuilletet, Promouvoir l'habitat durable, octobre 2019, repris par la Fondation Abbé Pierre, Rapport annuel, 2024
	Coût d'augmentation de la production annuelle de logements sociaux	1,4	Coût annuel pour passer d'une production annuelle de 80 000 à 120 000 logements sociaux		Union Habitat, Construction Hlm: un besoin de financement de 1,4 milliard d'euros, 2013 Un besoin de financement de 1,4 Milliards d'euros

Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

Ce montant est à mettre en perspective avec l'estimation de l'investissement annuel requis pour éradiquer la précarité énergétique à 3,7 milliards d'euros. Cette estimation a été réalisée par Oliver Wyman pour Stop Exclusion Énergétique. Les 3,7 milliards d'euros auraient permis de soutenir la rénovation énergétique de 500 000 logements d'ici 2030.

Comme souligné précédemment, notre chiffrage des leviers de politique publique et de leur impact ne constitue pas une recommandation directe pour la puissance publique. Une évaluation ex-ante détaillée reste notamment nécessaire pour chaque levier d'action.

3. EVALUATION DU RETOUR SUR INVESTISSEMENT POTENTIEL POUR LA PUISSANCE PUBLIQUE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

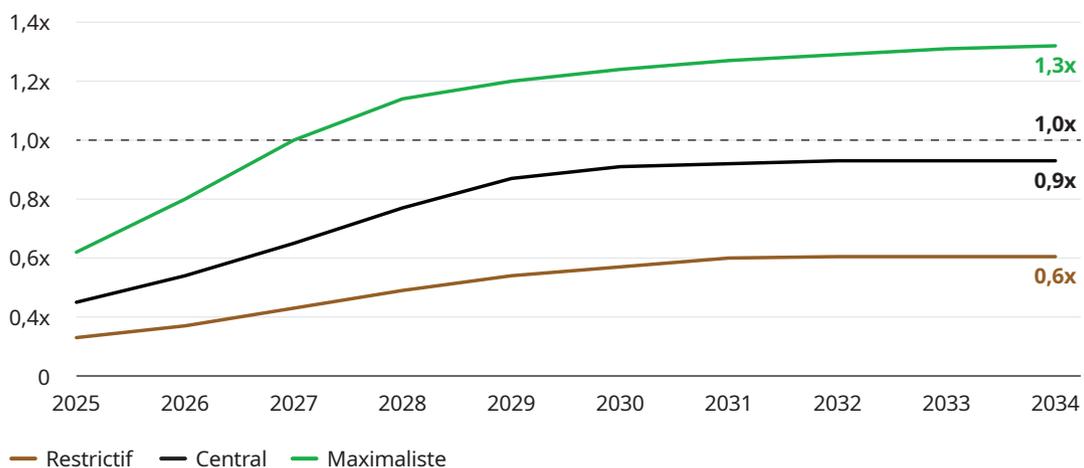
Le retour sur investissement social — pour les finances publiques — de la réduction de la pauvreté a été estimé sur une période de 10 années.

Dans le scénario central, l'effort additionnel de lutte contre la pauvreté pourrait s'avérer comptablement neutre à horizon 10 ans, en raison de la diminution parallèle des coûts de non-traitement et de l'impact positif du retour à l'emploi. On obtient en effet pour ce scénario une diminution des coûts liés à la pauvreté de 0,9 € environ pour 1 € investi dans le renforcement de la lutte contre la pauvreté.

De plus, ce ratio ne tient pas compte de la réduction des coûts d'opportunité économiques indirects, ni des gains non économiques et monétaires. Diminuer la pauvreté en France est d'abord un enjeu de dignité et contribuerait largement au bien-être individuel et collectif et à la cohésion sociale (avec des impacts sur la productivité au travail, la santé, l'éducation, la justice et la sécurité, etc.), ou encore à l'attractivité et l'image du pays à l'international (avec des répercussions sur le climat des affaires, le tourisme, etc.).

Figure 6 : Evolution du ratio théorique bénéfices / coûts de l'activation des grands leviers d'action

2025-2034, cumulatif



Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

Principales hypothèses portant les scénarios. *[Méthodologie détaillée ci-après]*

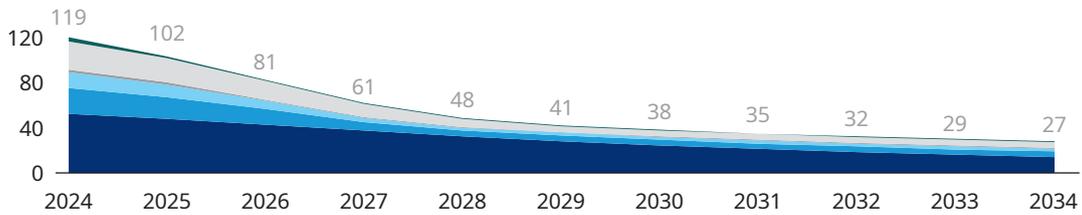
L'élasticité du levier 1 « accentuer les transferts monétaires » sur les coûts de traitement de la pauvreté est établi à 5 % pour le scénario restrictif, 8 % pour le scénario central et 10 % pour le scénario maximaliste. Ainsi une baisse de 4 points de cette élasticité diminue de 8 points le ratio bénéfices / coûts dans le scénario central. Ensuite, les hypothèses retenues pour le coefficient d'atténuation de l'élasticité sont respectivement à 25 %, 20 % et 15 %. Une hausse de 10 points diminue de 5 points le ratio bénéfices / coûts dans le scénario central. Le coefficient d'atténuation de l'impact des leviers est établi à 20 % dans le scénario restrictif, 18 % dans le scénario central et 15 % dans le scénario maximaliste (dans le scénario central, une hausse de 5 points de ce paramètre diminue de 8 points le ratio bénéfices / coûts). Enfin, les hypothèses prises pour la pauvreté persistante sont respectivement à 15 %, 10 % et 5 %.

Dans le scénario central, le coût annuel de la pauvreté pour les finances publiques est diminué par 3 en 10 ans. De 119 milliards d'euros aujourd'hui, le coût annuel de la pauvreté baisserait à 43 milliards d'euros, répartis en coûts de traitement par l'action publique (56 %) et coûts de non-traitement (44 %).

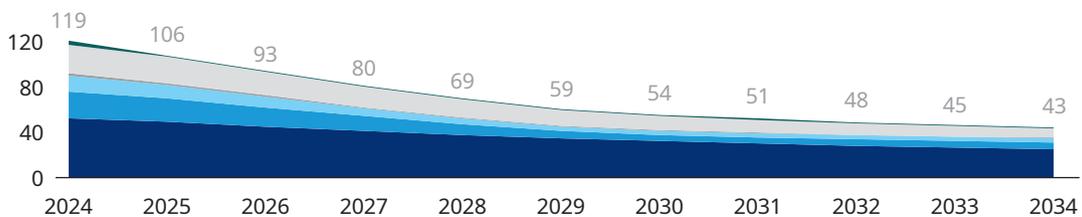
Les scénarios restrictif et maximaliste permettraient respectivement de diviser par 2 et 5 le coût annuel pour les finances publiques.

Figure 7 : Evolution du coût annuel de la pauvreté pour les finances publiques 2024-2034, en milliards d'euros, hors coûts d'opportunité économiques indirects

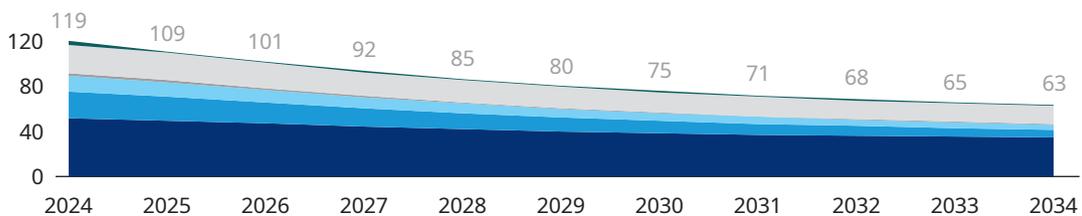
Maximaliste



Central



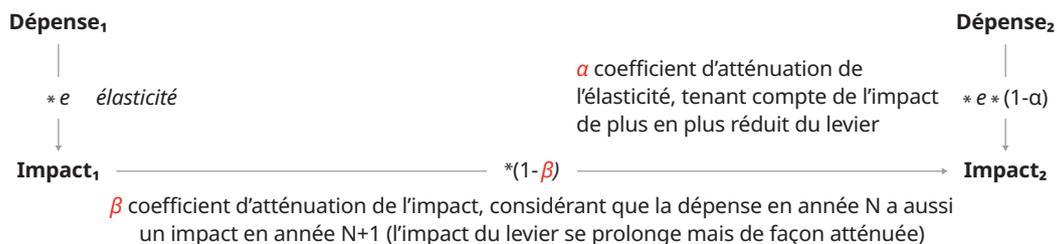
Restrictif



- A** Coûts des traitements actuels
- B** Externalités négatives : Santé (bleu clair), Justice et sécurité (bleu foncé), Education (gris)
- C** Coûts d'opportunité directs : Impôt sur le revenu (gris clair), TVA (bleu foncé)

Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

La modélisation des scénarios prend en compte l'évolution du coût des leviers (ci-après Dépense), de l'effet multiplicateur de la dépense sur l'impact (ci-après e et l'élasticité), de l'atténuation progressive de l'élasticité dans le temps (ci-après β), ainsi que de l'atténuation de l'impact réalisé au cours d'une certaine année dans le temps (ci-après α).

Illustration 6 : Illustration de l'impact d'un levier d'action

Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

Le montant annuel des dépenses par grand levier d'action est modélisé suivant une décroissance logarithmique, pour atteindre une valeur « plancher ». La formule utilisée pour calculer la dépense en année N est la suivante :

Équation 1 : Dépense annuelle par levier d'action

Année N

$$Dépense_N = Dépense_{N-1} - \left(Dépense_{N-1} - Dépense_{N_0} * Proportion\ de\ coûts\ persistants\ (\%) \right) * \log\left(\frac{N}{10}\right)$$

La proportion de coûts persistants après 10 ans dépend du scénario retenu (15 % dans le scénario restrictif, 10 % dans le scénario central, 5 % dans le scénario maximaliste).

Les dépenses dans chacun des grands leviers d'action ont un impact sur les coûts de traitement et les surcoûts associés à la pauvreté. L'impact des dépenses dans chacun des leviers d'action est calculé en appliquant des coefficients d'élasticité pour les coûts de traitement actuels, pour chacune des dimensions des externalités négatives (santé, éducation, justice & sécurité), ainsi que pour les différents coûts d'opportunité directs (recettes fiscales non perçues, TVA non perçue). Par exemple : dans le scénario central, pour 1 € dépensé sur le levier « Accentuer les transferts monétaires », le surcoût de la pauvreté dans le domaine de la santé est diminué de 0,1 € par an. Ces hypothèses de coefficients d'élasticité ont été établies en tenant compte de la recherche académique existante détaillée ci-après, et complétées à dire d'experts, de façon conservatrice.

Tableau 8 : Table d'élasticité

Lecture : « dans le scénario central, pour 1 € dépensé sur le levier "Accentuer les transferts monétaires", le surcoût pour les finances publiques de la pauvreté persistante dans le domaine de la santé est diminué de 0,1 € par an »

Coûts	Leviers	Scénarios	Accentuer les transferts monétaires	Accompagner le retour à l'emploi	Traiter les problèmes de logement les plus graves	
Coûts de traitement	A. Coûts de traitement	Transferts de l'Etat, accompagnement	R	0,05	0,20	0
			C	0,08	0,25	0
			M	0,10	0,30	0
Coûts de non-traitement	B. Externalités négatives	Santé	R	0,08	0,05	0,10
			C	0,10	0,10	0,15
			M	0,15	0,15	0,15
		Education	R	0,02	0	0,01
			C	0,03	0	0,02
			M	0,03	0	0,03
		Justice et sécurité	R	0,05	0,03	0,03
			C	0,08	0,05	0,05
			M	0,10	0,10	0,10
	C. Coûts d'opportunité directs	Recettes non perçues hors TVA	R	0,03	0,10	0
			C	0,05	0,15	0
			M	0,10	0,25	0
TVA non perçue		R	0,12	0	0	
		C	0,12	0	0	
		M	0,13	0	0	

Légende des scénarios

R : Restrictif; C : Central; M : Maximaliste

Source : Oliver Wyman, pour ALERTE

Un coefficient d'atténuation est appliqué à l'élasticité pour tenir compte de l'impact de plus en plus limité; ce coefficient varie selon le scénario choisi (25 % dans le scénario restrictif, 20 % dans le scénario central, 15 % dans le scénario maximaliste).

L'impact d'un levier en année N comprend l'impact lié aux dépenses de cette même année, ainsi que celui — atténué — des dépenses de l'année précédente (N-1) ; l'atténuation de l'impact dépend elle aussi du scénario sélectionné (20 % dans le scénario restrictif, 18 % dans le scénario central, 15 % dans le scénario maximaliste).

La formule mathématique utilisée pour calculer l'impact d'un levier en termes de réduction de coûts/surcoûts directs, en année N (N0 étant l'année de démarrage du plan d'investissement), est telle que définie ci-dessous :

$$Impact_N = Impact_{N-1} * (1 - Atténuation\ impact\ (\%)) + Dépense_N * Elasticité * (1 - Atténuation\ élasticité\ (\%))^{N-N_0}$$

Une valeur « plancher » minimale a été définie pour les coûts de traitement de la pauvreté pour tenir compte du caractère incompressible d'une certaine part des coûts de traitement liés à la pauvreté. Ils sont respectivement de 30 % dans le scénario restrictif, 25 % dans le scénario central, et 20 % dans le scénario maximaliste. Lorsque les valeurs « plancher » sont atteintes, l'impact des leviers est considéré comme nul et les dépenses deviennent nulles pour les années suivantes.

Le ratio bénéfices / coûts ne tient pas compte de la réduction des coûts d'opportunité économiques indirects liée au retour à l'emploi de nombreux chômeurs et inactifs pauvres non retraités, ni des gains non économiques et monétaires de la réduction de la pauvreté. Il est donné par la formule suivante :

Équation 2 : Calcul du ratio théorique bénéfices / coûts de l'investissement dans le renforcement de la lutte contre la pauvreté

$$Ratio\ \left(\frac{bénéfices}{coûts}\right) = \left(\frac{\begin{array}{c} Economies\ annuelles\ en\ coûts\ de\ traitement\ de\ la\ pauvreté \\ + \\ Réduction\ annuelle\ des\ externalités\ négatives\ et\ coûts\ d'opportunité\ directs \end{array}}{Dépenses\ totales\ dans\ les\ grands\ leviers\ d'action} \right)$$

De manière générale, pour l'ensemble des leviers, le temps et les coûts de mise en œuvre des leviers n'ont pas été pris en compte, l'objectif de l'étude étant de fournir des ordres de grandeur. Toutefois, la méthodologie suivie permet de simuler l'évolution temporelle de l'impact des dépenses.

Pour nourrir l'estimation des coefficients d'élasticité par levier et type de coûts, une revue de littérature a été conduite.

Concernant l'impact du levier 1 de résorption de la pauvreté monétaire, l'étude du Ministère de l'Economie en Finlande (2020) sur le revenu de base montre une amélioration de la santé perçue des bénéficiaires (40,6 % se déclarant en bonne santé, contre 35,8 % pour le groupe témoin). La British Medical Association, dans *Health at a Price: Reducing the Impact of Poverty (2017)*, souligne les risques accrus de maladies chroniques chez les enfants pauvres : « *Children born into poverty are more likely to suffer from chronic diseases, such as asthma, as well as diet-related problems such as tooth decay, malnutrition, obesity and diabetes. A 2016 report by NHS Digital found that children in reception year at school, living in the most deprived areas in England, were more than double as likely to be obese than children living in the least deprived areas (12.5 % compared to 5.5 %). In year six, 26 % of children living in the most deprived areas were obese compared with 11.7 % in the least deprived areas* ». Dans le domaine de la justice, Palmer, Phillips, et Sullivan (2019) dans *Does Emergency Financial Assistance Reduce Crime?* révèlent que l'assistance financière réduit les crimes violents de 0,86 point de pourcentage par personne sur trois ans : « *Available funds reduce arrests for violent crime by 0.86 percentage points per person over 3 years. [...] We do observe a roughly 1-for-1 replacement of assault with shoplifting, but the social benefits of reducing violent crime dominate. Even a generous accounting for shoplifting incidents would place their social cost far below the benefits from violence reduction* », « *For violent crime, police arrest those for whom funds were available 51 % less often than those who were eligible but for whom no funds were available* ».

L'impact du levier 2 sur l'accompagnement renforcé du retour à l'emploi a aussi fait l'objet d'études. Rueda et al. (2012) dans la méta-étude *Association of Returning to Work With Better Health in Working-Aged Adults* confirment que le réemploi améliore la santé : « *Fifteen studies [out of 18] revealed a beneficial effect of returning to work on health, either demonstrating a significant improvement in health after reemployment or a significant decline in health attributed to continued unemployment* ». Un effet similaire est démontré par Schuring et al. (2011) dans *The Effect of Re-employment on Perceived Health* : « *Among the re-employed participants, general health, physical functioning, social functioning, vitality, mental health, bodily pain and role limitations due to emotional or physical problems improved, with an effect size varying from 0.11 to 0.66* ». En termes d'impact du levier 2 sur les coûts liés à la justice et la sécurité, Engelhardt (2010), dans *The Effect of Employment Frictions on Crime*, démontre un lien entre emploi et réduction de la prévalence du crime : « *the unemployed are incarcerated twice as fast as the employed and take on average 6 months to find a job. The article demonstrates that reducing the average unemployment spell of previously incarcerated criminals by 3 months reduces crime and recidivism by more than 5 %* ».

Enfin, l'impact du levier 3 (Traiter les problèmes de logement les plus graves) sur les coûts liés à la pauvreté a aussi été étudié. Evans, Sullivan, et Wallskog (2016) dans *The Impact of Homelessness Prevention Programs on Homelessness* estiment que le coût par personne pour prévenir l'itinérance est de 10 300 \$, avec des bénéfices dépassant 20 000 \$. Public Health Wales (2019) dans *Making a Difference Housing and Health: A Case for Investment Report* rapporte qu'un investissement de 1 £ pour sortir les gens de l'itinérance génère un retour de 2,80 £ : « For every £1 invested in moving people out of homelessness, it is estimated that there is £2.80 return on investment, due to reduced use of homeless services, improved well-being, increased economic productivity due to people entering employment and reduced spend in health care and criminal justice services. ». L'impact sur la santé des enfants et sur l'éducation est aussi explicité : « Improving ventilation also has benefits including improving asthma in children, and is likely to reduce school absence », « Improving heating and ventilation in Welsh homes led to a 17 % movement for children with severe asthma to moderate asthma compared to 3 % in the control group. ».

Tableau 9 : Retour sur investissement de différents leviers liés au logement pour la santé publique

Externalité	Dimension du levier	Bénéfices générés par l'investissement		Source	
Santé	Amélioration du chauffage central	1 £	→	0,42 £	Public Health Wales, Making a Difference Housing and Health: A Case for Investment Report
	Augmentation du niveau de température dans les foyers vulnérables	1 £	→	4 £	
	Adaptations avant la sortie de l'hôpital	1 £	→	7,50 £	
	Interventions d'isolation	1 £	→	1,87 £	

Faciliter l'accès au logement peut aussi jouer un rôle dans la réduction des coûts de justice et de sécurité, bien que le lien de causalité n'ait pas été démontré : le Ministère de la Justice britannique dans *Accommodation, Homelessness and Reoffending of Prisoners* (2012) souligne que 15 % des prisonniers étaient sans abri avant leur incarcération, comparé à 3,5 % de la population générale.

NOTES

1. En 2021, le seuil de pauvreté monétaire correspond à un revenu disponible de 1 158 euros par mois pour une personne vivant seule et de 2 432 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.
2. L'indicateur de privation matérielle et sociale de l'UE est défini comme la part de personnes vivant en logement ordinaire ne pouvant pas couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante sur treize considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable.
3. Cotisations avec contrepartie, contributions financières reçues de fondations d'entreprises, utilisation de fonds antérieurs, etc.
4. Les charges incluent eau, gaz, électricité et autres combustibles.
5. Incluent notamment loisirs, culture, habillement & chaussures, meubles et entretien courant de la maison, communications, boissons alcoolisées et tabac, santé, enseignement, biens et services de soins personnels, bijouterie et maroquinerie, dépenses relatives aux gardes d'enfants hors du domicile, assurances et services financiers, divers autres services (services juridiques, cotisation à des associations...)

BIBLIOGRAPHIE

1. INSEE. L'essentiel sur... la pauvreté. Février 2024. [L'essentiel sur... la pauvreté](#)
2. INSEE. Pauvreté selon le statut d'activité et le seuil. Juillet 2024. [Pauvreté selon le statut d'activité et le seuil](#)
3. Drees. Minima sociaux et prestations sociales. Edition 2023. [Panorama Minima sociaux et prestations sociales édition 2023](#)
4. Ministère de l'Economie. PLF 2024. [PLF 2024](#)
5. Ministère de l'Economie. Annexe au projet de loi des finances pour 2024 — Effort financier de l'Etat en faveur des associations.
6. Agence nationale de l'habitat (Anah). Rapport d'activité 2023. [Rapport d'activité 2023](#)
7. Sénat. Difficultés financières des associations solidaires d'aide alimentaire. Page mise à jour en 2024. [Difficultés financières des associations solidaires d'aide alimentaire](#)
8. Ministère de l'Economie. Rapport annuel de performance — Annexe au projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes pour 2023. Programme 109 : Aide à l'accès au logement. [Rapport annuel de performance](#)
9. Les bénéficiaires d'aides au logement : profils et conditions de vie. N°42 (Octobre 2019). [Les bénéficiaires d'aides au logement : profils et conditions de vie](#)
10. L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL). Cap sur les enjeux financiers portés par les CCAS et CIAS. N°13 (Octobre 2020). [Cap sur les enjeux financiers portés par les CCAS et CIAS — Octobre 2020](#)
11. Ipsos. Baromètre de la solidarité : Qui fait des dons en France et quelles sont les motivations des donateurs ?. 5ème édition (Mars 2024). [Baromètre de la solidarité 2024](#)
12. Rapports financiers d'associations (APF France handicap, ATD Quart monde, Emmaüs France, Fondation Abbé Pierre, Les Petits Frères des Pauvres, Médecins du Monde, Secours Catholique, Restos du Cœur, Secours populaire français, Aurore, Ordre de Malte France, Armée du Salut, La Cimade)
13. ODAS. Synthèse de l'enquête annuelle "Dépenses sociales et médico-sociales des départements en 2023". Juin 2024. [Synthèse de l'enquête annuelle "Dépenses sociales et médico-sociales des départements en 2023"](#)
14. Samusocial de Paris. Rapport d'activité 2023. [Rapport d'activité 2023 du Samusocial de Paris](#)
15. Society of St Vincent de Paul (SVP). The Hidden Cost of Poverty — Estimating the Public Service Cost of Poverty in Ireland. Juin 2020. [The Hidden Cost of poverty](#)
16. Sécurité sociale. Les comptes de la Sécurité Sociale. Septembre 2021. [Les comptes de la Sécurité Sociale — septembre 2021](#)
17. L'Assurance Maladie. Data pathologies — Une cartographie interactive des pathologies et dépenses de santé de 2015 à 2020. Juin 2022. [Data pathologies, une cartographie interactive des pathologies et dépenses de santé de 2015 à 2020](#)
18. L'Assurance Maladie. Dépense par type de risque — 2006 à 2024. Août 2024. [Dépense par type de risque — 2006 à 2024](#)

19. Sénat. Projet de loi de finances pour 2024 : Enseignement scolaire. Novembre 2023. [PLF 2024](#)
20. Ministère de l'intérieur et des Outre-Mer. Les statistiques des services d'incendie et de secours. Edition 2023. [Les statistiques des services d'incendie et de secours, édition 2023](#)
21. Entreprendre.Service-Publique.fr. Le Smic est revalorisé de 1,13 % au 1er janvier 2024. Décembre 2023. <https://entreprendre.service-public.fr/actualites/>
22. Mes allocs.fr. Quel est le Smic chargé ?. Février 2024. [Guide : SMIC chargé](#)
23. INSEE. En 2021, les inégalités et la pauvreté augmentent. Novembre 2023. [En 2021, les inégalités et la pauvreté augmentent](#)
24. INSEE. Structure des dépenses des ménages selon le niveau de vie. Septembre 2020. [Structure des dépenses des ménages selon le niveau de vie](#)
25. Cour des comptes. Finances et Comptes Publics — La situation et les perspectives des finances publiques. Juillet 2024. [La situation et les perspectives des finances publiques](#)
26. INSEE. Poids des prélèvements obligatoires. Août 2024. [Poids des prélèvements obligatoires](#)
27. INSEE. PIB en euros par emploi — France. Avril 2024. [PIB en euros par emploi — France](#)
28. INSEE. L'essentiel sur... les salaires. Janvier 2024. [L'essentiel sur... les salaires](#)
29. INSEE. Salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC). Février 2024. [SMIC](#)
- Estimations des coûts des leviers de réduction de la pauvreté**
30. Observatoire des Inégalités. Pour la création d'un revenu minimum unique. Octobre 2020. <https://inegalites.fr/Pour-la-creation-d-un-revenu-minimum-unique>
31. Ministère du Travail, de la Santé, et des Solidarités. Une transformation profonde de notre action collective pour atteindre le plein emploi et permettre ainsi l'accès de tous à l'autonomie et la dignité par le travail. p. 18. Avril 2023. [Mission de préfiguration France Travail](#)
32. Dares. Dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en 2022. Juillet 2024. [Dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en 2022](#)
33. Drees. Non-recours aux prestations sociales : le manque d'information en tête des motifs selon les Français. Décembre 2022. [Non recours aux prestations sociales : le manque d'information en tête des motifs](#)
34. INSEE. L'essentiel sur... le chômage. Août 2024. [L'essentiel sur...le chômage](#)
35. INSEE. Pauvreté selon le statut d'activité et le seuil. Juillet 2024. [Pauvreté selon le statut d'activité et le seuil](#)
36. Guillaume Vuilletet. Promouvoir l'habitat durable. Octobre 2019. Repris par la Fondation Abbé Pierre, 2024. [Rapport annuel](#)
37. Union Habitat. Construction Hlm: un besoin de financement de 1,4 milliard d'euros. 2013. [Un besoin de financement de 1,4 milliards d'euros](#)
38. Oliver Wyman. Eradiquer la précarité énergétique en France. Etude pro bono. 2022. [Eradiquer la précarité énergétique en France](#)

39. Secours Catholique. L'injuste prix de notre alimentation. 2024. L'injuste prix de notre alimentation

40. Emmaüs et Secours Catholique. Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison. 2021. Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison

Parangonnages de chiffrage du coût de la pauvreté

41. Barayandema, Athanase, et Guy Fréchet. Les coûts de la pauvreté au Québec selon le modèle de Nathan Laurie. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE). 2011.

42. Cantó, Olga, et al. El coste de la pobreza infantil en España. Alto Comisionado contra la Pobreza Infantil. 2023.

43. Collins, Micheál. The Hidden Cost of Poverty: Estimating the Public Service Cost of Poverty in Ireland. Society of St Vincent De Paul. 2020.

44. Clarke, Chris, et al. The Economic Costs of Childhood Socio-Economic Disadvantage in European OECD Countries. OECD Papers on Well-being and Inequalities. No. 9, OECD Publishing, 2022.

45. Bramley, Glen, et al. Counting the Cost of UK Poverty. Joseph Rowntree Foundation. 2016.

46. McLaughlin, Michael, and Mark R. Rank. Estimating the Economic Cost of Childhood Poverty in the United States. Social Work Research. Vol. 42, no. 2, pp. 73-83, 2018.

47. Bramley, Glen, et David Watkins. The Public Service Costs of Child Poverty. Joseph Rowntree Foundation. 2008.

Retour sur investissement de la lutte contre la pauvreté

48. Ministère de l'Économie. Finlande : Premier bilan suite à l'abandon du revenu de base. Mai 2020. [Finlande : premier bilan suite à l'abandon du revenu de base](#)

49. British Medical Association (BMA). Health at a Price: Reducing the Impact of Poverty. Juin 2017. [Health at a price: reducing the impact of poverty](#)

50. McLoyd, VC. Socioeconomic Disadvantage and Child Development. American Psychologist. Février 1998. [Socioeconomic disadvantage and child development](#)

51. Palmer, Caroline, David C. Phillips, et James X. Sullivan. Does Emergency Financial Assistance Reduce Crime?. Journal of Public Economics. Volume 169, pp. 34-51, Janvier 2019. [Does emergency financial assistance reduce crime?](#)

52. Rueda, Sergio, Lori Chambers, Mike Wilson, Cameron Mustard, Sean B. Rourke, Ahmed Bayoumi, Janet Raboud, and John Lavis. [Association of Returning to Work With Better Health in Working-Aged Adults: A Systematic Review.](#) American Journal of Public Health. Mars 2012. [Association of Returning to Work With Better Health in Working-Aged Adults: A Systematic Review](#)

53. Schuring, Merel, Johan Mackenbach, Toon Voorham, Alex Burdorf. The Effect of Re-employment on Perceived Health. Journal of Epidemiology and Community Health. Juillet 2011. [The effect of re-employment on perceived health](#)

54. Schildberg-Hoerisch, Hannah. Does Parental Employment Affect Children's Educational Attainment?. Economics of Education Review. Volume 30, Issue 6, pp. 1456-1467, Décembre 2011. [Does parental employment affect children's educational attainment?](#)

55. Engelhardt, Bryan. The Effect of Employment Frictions on Crime. Journal of Labor Economics. Volume 28, Number 3, Juillet 2010. [The Effect of Employment Frictions on Crime](#)
56. Evans, William N., James X. Sullivan, and Melanie Wallskog. The Impact of Homelessness Prevention Programs on Homelessness. Science. Volume 353, Issue 6300, pp. 694-699, Août 2016. [The impact of homelessness prevention programs on homelessness](#)
57. Public Health Wales (NHS Wales). Making a Difference Housing and Health: A Case for Investment Report. 2019. [Making a Difference Housing and Health: A Case for Investment Report](#)
58. UK Ministry of Justice. Accommodation, Homelessness and Reoffending of Prisoners: Results from the Surveying Prisoner Crime Reduction (SPCR) Survey. Mars 2012. [Accommodation, homelessness and reoffending of prisoners: Results from the Surveying Prisoner Crime Reduction \(SPCR\) survey](#)

Oliver Wyman

Oliver Wyman est un cabinet de conseil de direction générale mondial. Avec des bureaux dans plus de 70 villes à travers 30 pays, Oliver Wyman associe une connaissance approfondie des différents secteurs d'activité avec une expertise reconnue en matière de stratégie, d'opérations, de gestion du risque, et de transformation organisationnelle. Avec plus de 7 000 professionnels, Oliver Wyman aide ses clients à optimiser leur activité, améliorer leurs opérations et leur profil de risque et accélérer leur performance organisationnelle afin de saisir les opportunités les plus attractives.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre département marketing par email infoparis@oliverwyman.com ou par téléphone aux numéros ci-dessous.

Europe
+44 20 7333 8333

Amériques
+1 212 541 8100

Asie-Pacifique
+65 6510 9700

Inde, Moyen-Orient et Afrique
+971 (0) 4 425 7000

AUTEURS

Jean-Patrick Yanitch

Directeur associé, Directeur de la Practice Secteur
Public et Politiques Publiques en France et Belgique

Théodore Vauquier

Engagement Manager, Practice Secteur
Public et Politiques Publiques

Ce rapport n'aurait pas été possible sans la contribution de Hugo Jollivet Castelot et Alice Krychowski

Oliver Wyman ne peut être tenu responsable vis-à-vis d'un tiers en ce qui concerne ce rapport ou toute action ou décision prise en conséquence des résultats, conseils ou recommandations énoncés dans le présent rapport.

Les opinions exprimées dans le présent document ne sont valables que pour l'objectif énoncé dans le présent document et à la date du présent document. Les informations fournies par d'autres, sur lesquelles tout ou partie du présent rapport est basé, sont considérées comme fiables mais n'ont pas été vérifiées. Aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude de ces informations. Les informations publiques et les données industrielles et statistiques proviennent de sources qu'Oliver Wyman considère comme fiables ; toutefois, Oliver Wyman ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces informations et les a acceptées sans autre vérification. Oliver Wyman n'assume aucune responsabilité quant à l'évolution des conditions du marché, des lois ou des réglementations et n'a aucune obligation de réviser le présent rapport pour tenir compte de changements, d'événements ou de conditions qui surviendraient après la date de publication du présent rapport.

Copyright ©2024 Oliver Wyman

Tous droits réservés. Ce rapport ne saurait être reproduit ou communiqué, en tout ou partie, sans l'accord écrit d'Oliver Wyman et Oliver Wyman ne saurait être tenu pour responsable à quelque titre que ce soit pour les actes de tierces personnes en découlant.

Les informations et opinions contenues dans ce rapport ont été préparées par Oliver Wyman.

Ce rapport ne peut être vendu sans l'accord écrit d'Oliver Wyman.

Le Collectif ALERTE

Créé en 1994 avec le label "Grande cause nationale", le Collectif ALERTE est un lieu de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion et les meilleurs moyens de les combattre. Il réunit aujourd'hui 35 fédérations et associations nationales de solidarité, engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il a pour vocation de porter auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la parole des personnes en situation de précarité et d'exclusion, et d'influer sur les politiques de solidarité à mettre en œuvre.

Contacts presse :

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – cpenot@uniopss.asso.fr